

Deuxième séance, mercredi 22 mars 2017

Présidence de M. Bruno Boschung, président

SOMMAIRE: Projet de décret 2015-DAEC-128 Crédit d'étude pour l'assainissement et la transformation de l'Hôtel cantonal, à Fribourg; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Mandat 2016-GC-78 Linus Hayoz/Markus Bapst/Patrice Morand/Daniel Bürdel/Madeleine Hayoz/Emanuel Waeber/Susanne Aebischer/Jean-Pierre Doutaz/Nadine Gobet/Emmanuelle Kaelin Murith Assouplissement de la pratique d'autorisation d'implantation de sondes géothermiques; prise en considération. – Rapport 2016-DICS-52 Un nouvel écrin pour le Musée d'histoire naturelle de Fribourg (Rapport sur Postulat 2016-GC-89); discussion. – Postulat 2016-GC-125 Gilberte Schär/Christine Jakob Une permanence ouverte 24 heures sur 24 à l'HFR Meyriez-Murten est une nécessité; prise en considération.

La séance est ouverte à 08h30.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Chantal Müller, Marc-Antoine Gambaz, Claude Chassot, Katharina Thalmann-Bolz, Giovanna Garghentini, Rudolf Vonlanthen; sans: Gabriel Kolly, Marc Menoud.

M^{mes} et MM. Olivier Curty, Marie Garnier, Georges Godel et Maurice Ropraz, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Projet de décret 2015-DAEC-128 Crédit d'étude pour l'assainissement et la transformation de l'Hôtel cantonal, à Fribourg¹

Rapporteur: **Benoît Rey** (VCG/MLG, FV).

Commissaire: **Jean-François Steiert, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.**

Entrée en matière

Rey Benoît (VCG/MLG, FV). Nous siégeons aujourd'hui dans une salle historique magnifique, relativement confortable et dotée de moyens techniques nécessaires à notre travail parlementaire. Nous utilisons pour nos séances de Bureau, pour certaines séances de commissions et pour des manifestations les salles de l'étage supérieur, qui souffrent parfois de l'afflux de personnes, en particulier lors des attentes et annonces des résultats des élections et votations. Et puis, le reste de cette immense bâtisse est quasiment vide depuis le départ du Tribunal cantonal il y a quatre ans. C'est dommage, d'autant plus que nous avons besoin d'espaces de travail, d'espaces pour des séances de commissions, d'espaces pour notre secrétariat et d'espaces pour l'accueil de la population et des médias. De plus, ce respectable Hôtel cantonal a un urgent besoin de tra-

voux d'entretien et d'assainissement. Enfin, il se doit d'être accessible à toutes et à tous, en particulier aux personnes à mobilité réduite.

C'est la raison pour laquelle depuis plusieurs années des réflexions, puis des esquisses, puis des projets de rénovation se sont succédés. Le message que vous avez reçu vous donne de plus amples informations sur la bâtisse, sur son histoire et sur le contexte du projet actuel. Je n'ajouterai donc que quelques précisions sur l'implication de notre Parlement, car ce bâtiment symbolique est notre lieu de travail. Après une phase durant laquelle le Grand Conseil a été ignoré, le Bureau a été informé en mars 2014 du travail préparatoire, déjà très abouti, fait sur mandat de l'architecte cantonal par le bureau Ruffieux. Depuis ce moment et la revendication expresse des chefs de groupes et du Bureau, un groupe de travail a été mis en place et a suivi, depuis, toutes les étapes de l'élaboration de ce projet. Il a ainsi pu faire part de ses besoins pour le programme des locaux. Il a accepté, en septembre 2014, le mandat d'étude parallèle à deux niveaux, a désigné deux de ses membres, M. le Premier vice-président Ith et moi-même, membres du collège d'experts, a confirmé le choix du projet lauréat et, enfin, a collaboré à la préparation du présent message.

Notre commission a siégé le 8 mars dernier et a formulé les remarques suivantes:

- > Il est nécessaire d'aller de l'avant avec ce projet, car nous ne pouvons laisser un tel bâtiment quasiment vide alors que nous avons besoin de locaux et besoin d'économiser ou d'encaisser des loyers.
- > Il faudra bien collaborer avec la Ville pour aménager au mieux les aspects extérieurs.
- > Il faudra faire attention à préserver un beau salon de réception et probablement un bureau pour le président du Grand Conseil.
- > La collaboration avec le Service des biens culturels sera importante pour préserver ce bien culturel d'importance

¹ Message pp. 389ss.

nationale et pour en garantir une utilisation pratique et rationnelle.

- > En matière financière, il est à relever que nous sommes en présence de ce bien culturel et que cela a un coût. De plus, une rénovation importante dans une bâtisse d'une telle qualité va plus que probablement réserver des surprises. Le devis final est donc, pour l'instant, à considérer avec une grande marge de plus ou moins 25%.
- > Enfin, la commission souhaite développer des parallélismes dans les démarches afin de gagner du temps sur la planification actuellement prévue, qui nous paraît trop lente.
- > La commission remarque aussi que de probables délocalisations de sessions durant les travaux seront l'occasion pour nous de visiter un peu le canton de Fribourg.

Ce projet de crédit d'étude diffère un peu des autres crédits pour des bâtiments publics, par sa valeur historique et par le fait que le Grand Conseil en est l'utilisateur et qu'il s'agit d'une rénovation délicate. En conséquence, le Bureau et les membres du groupe de travail vont continuer de suivre de très près ce projet et tiendront le Grand Conseil régulièrement au courant de son évolution.

Finalement, c'est donc à l'unanimité des membres présents que la commission vous propose d'entrer en matière et de voter ce crédit d'étude tel que proposé.

Le Commissaire. Concernant ce message n° 128 de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, qui accompagne le projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'étude de 1,43 million en vue de l'assainissement et de la transformation de l'Hôtel cantonal à Fribourg, le rapporteur de la commission a déjà été relativement circonstancié dans ses propos et vous lisez l'essentiel des éléments techniques dans le message. Cependant, je vais donner quelques éléments complémentaires et tout d'abord un petit rappel historique.

Nous avons et vous avez toutes et tous conscience que nous sommes dans un lieu qui a une valeur historique particulière. Nous avons la chance, à Fribourg, d'avoir une salle qui remonte très loin dans l'histoire. Pour celles et ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de visiter d'autres salles, d'autres parlements cantonaux, il y en a de très belles, il y en a de belles aussi pour être diplomatiquement gentil, mais nous avons ici la chance de bénéficier non seulement d'une belle salle, mais d'une salle qui renferme plusieurs siècles d'histoire. Il y a plus de cinq siècles que les Autorités fribourgeoises, dans une période de prospérité – ce sont généralement les bonnes périodes pour faire de beaux bâtiments qui durent –, ont décidé de construire ce bâtiment au lieu où nous nous trouvons actuellement. Ils ont d'abord décidé de créer quelque chose au rez-de-chaussée actuel. C'était d'abord une considération économique – l'économie primait et l'économie décida alors qu'il y avait besoin de lieux pour

stocker des grains; ceci était donc l'origine de ce bâtiment, une halle permettant de stocker des grains au rez-de-chaussée actuel. Quelques années plus tard, les mêmes autorités ont décidé de compléter le tout en faisant un Hôtel-de-Ville, dont la construction fut achevée il y a aujourd'hui 495 ans. Donc, celles et ceux qui seront là dans cinq ans sauront que nous pourrons fêter le 500ème anniversaire de l'achèvement de la construction de notre Hôtel-de-Ville.

Dans les faits, alors que le rez-de-chaussée a servi d'arsenal jusqu'à la fin de l'ancien régime, puis de domicile du Tribunal cantonal au XXème siècle, les salles du 1^{er} étage, dont nous occupons en ce moment la principale, ont été transformées en 1775 et sont restées essentiellement dans l'état original, si l'on fait abstraction de quelques améliorations techniques, dont nous bénéficions toutes et tous aujourd'hui.

Nous avons aujourd'hui ici un des lieux les plus emblématiques de la ville de Fribourg si l'on se réfère à ce qu'un touriste ou une touriste retient quand il ou elle passe dans notre belle ville: il ou elle retient en général la Cathédrale et l'Hôtel-de-Ville ou l'Hôtel cantonal suivant les périodes de dénomination, qui frappent par leur beauté, par la beauté du bâtiment.

En revanche, nous avons un certain nombre de problèmes, notamment celui que des espaces importants sont restés inutilisés depuis le départ du Tribunal cantonal, notamment le rez-de-chaussée, les sous-sols et les locaux de l'ancien corps de garde du 17ème siècle.

Le message est basé sur les besoins actuels du Grand Conseil et j'aimerais ici remercier tout particulièrement les membres du groupe de travail constitué de députés et de la Secrétaire générale du Grand Conseil, qui ont fait un très grand travail, qui ont consacré de nombreuses heures à établir dans le détail les besoins des députés, les cheminements à l'intérieur du Grand Conseil pour que ça se fasse de la manière la plus efficace possible, qui ont réfléchi au travail pratique de la députée et du député au quotidien pour essayer de concilier les contingences d'un bâtiment historique protégé, à juste titre, avec les besoins modernes pas toujours évidents à rendre compatibles avec celles-ci. Nous avons ainsi pu établir un programme complet et détaillé des besoins, un programme des locaux avec un cahier des charges clair et précis, qui a débouché sur les propositions du Conseil d'Etat de transformer l'Hôtel cantonal, avec des salles de séance pour les commissions parlementaires, des espaces réservés pour les membres du Grand Conseil (vestiaire, zone de discussion, zone de travail, etc.), des espaces pour le Secrétariat du Grand Conseil, qui se trouve actuellement à l'extérieur des bâtiments, et enfin des adaptations pour les personnes à mobilité réduite.

Sans aller dans les détails, le rapporteur ayant déjà rapporté un certain nombre d'éléments, j'aimerais rappeler que nous avons choisi la méthode du mandat d'étude parallèle, qui

demande un tout petit peu plus de temps au début mais qui permet généralement d'économiser du temps après. C'est ce qu'on appelle les investissements à long terme. Le mandat d'étude parallèle a été ouvert à des équipes pluridisciplinaires; je le relève ici parce que la question a aussi été posée en commission du Grand Conseil. Il ne s'agit pas simplement d'architectes qui réfléchissent à la beauté des lieux mais d'équipes constituées d'architectes, d'ingénieurs civils, d'ingénieurs spécialistes dans les différents domaines (ventilation, sanitaires, etc.), notamment spécialisés dans ce genre de domaine pour des bâtiments historiques, où l'on sait qu'on a toujours des contingences un peu particulières, des surprises parfois aussi. Il y a eu 19 dossiers de candidatures, dont les 8 meilleurs ont été sélectionnés à l'unanimité du collège d'experts, unanimes aussi pour sélectionner au deuxième tour 4 projets, puis un lauréat en avril 2016. Le projet lauréat a été retenu pour ses critères fonctionnels, esthétiques, pour sa capacité d'intégration architecturale du programme au bâtiment historique, pour les qualités des solutions techniques et environnementales, pour l'économie générale du projet et l'analyse systématique par les spécialistes-conseils.

Le projet Aeby, Haumann, Emery, qui l'a emporté, a par ailleurs réussi un bon équilibre entre l'élément historique et les fonctions d'intervention de type contemporain. Il a aussi réfléchi à la restitution intégrale de l'ancienne halle à grains, soit de travailler sur un élément historique clé que j'ai rappelé tout au début de cette intervention, a trouvé des fonctionnalités optimales pour les membres du Grand Conseil et, enfin, a établi un programme de salles de tailles variées pour les différents types de besoins des commissions et groupes de travail du Grand Conseil.

Je passe sur les descriptions détaillées des différents éléments du futur bâtiment, que vous trouvez aux pages 4 à 7 du message et on vient au crédit demandé aujourd'hui. Il s'agit de passer aujourd'hui du crédit d'étude d'un projet général à un projet détaillé avec ensuite un devis de construction aussi précis que possible malgré les contingences parfois aléatoires d'un chantier dans un bâtiment de ce type.

En ce qui concerne le montant, il est basé sur le coût de construction probable issu des études préliminaires établies dans le cadre du MEP, c'est-à-dire d'un montant d'environ 15 millions de francs. Le rapporteur a rappelé à juste titre qu'il s'agit d'un ordre de grandeur relativement général vu l'étape des travaux dans laquelle nous nous situons. Il a également rappelé, aussi à juste titre, la fourchette de plus ou moins 25% sur ce type de montant dans la phase où nous sommes actuellement. Sur cette évaluation grossière de 15 millions de frs, 9,750 donnent droit à des honoraires d'architectes et d'ingénieurs, ce qui donne la base de calcul pour le montant du crédit d'étude. D'après les clés des règles en vigueur, ce montant de 9,750 millions aboutit à un montant de 1,080 million de frs pour le crédit d'étude. Ce montant a été complété et c'est ce qui a été aussi expliqué dans les détails en commis-

sion. Vous voyez cela également en page 7 de votre message, à la 2^e colonne, où vous trouvez les éléments qui expliquent pourquoi le crédit d'étude est légèrement supérieur aux clés normales. C'est dû essentiellement à un certain nombre de besoins particuliers liés à la nature du bâtiment, dont la nécessité de faire un relevé numérisé et de sonder les sous-sols. Je rappelle qu'avant la halle à grains au rez-de-chaussée, au tout début du XVI^e siècle, il y avait ici, bien avant, un château. Ce château a été détruit pour construire la halle à grains, mais nous ne savons pas très bien s'il y a quelques restes, vestiges et autres, ce qui présuppose qu'il faut en tout cas mentalement se préparer à quelques interventions de type archéologique dans le cadre des travaux qui vont nous amener à refaire la salle du Grand Conseil, notamment les sous-sols. Il y a par ailleurs des contrôles d'installations électriques qui sont en partie vétustes, des relevés picturaux, des analyses dendrochronologiques – et non pas dendrochriques comme écrit dans le texte, mais c'est un détail qui n'a rien à voir avec les conclusions qu'on pourrait tirer des dernières syllabes du terme dans le message –, des études historiques, sondages, façades de charpentes, des relevés de canalisations existantes, analyse des polluants et des travaux spécifiques de géomètre sur un sol qui est parfois en mouvement. Voilà quelques éléments particuliers qui expliquent pourquoi nous sommes passés de 1,080 million de frs – qui serait le montant automatique – à un montant de 1,430 million de frs, soit un supplément de 350 000 frs tel que vous pouvez le lire à la page 7 du message.

Comme déjà dit, en l'état actuel des connaissances, nous ne sommes pas à l'abri de surprises dans ce bâtiment historique. La seule surprise que nous pourrions vraiment avoir, c'est de ne pas avoir de surprise.

Je rappelle le but: c'est la valorisation du patrimoine historique, de l'espace bâti et un bon fonctionnement du Grand Conseil avec, une fois que le crédit d'étude et l'étude auront abouti, un projet de décret pour transformation, qui vous sera soumis ici avec, si tout va comme prévu, un montant d'environ 15 millions de frs, plus ou moins 25%. J'insiste là-dessus, parce que je pense que c'est important dans ce genre de circonstances.

Kolly Nicolas (UDC/SVP, SC). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance avec une certaine perplexité du décret relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la rénovation de l'Hôtel cantonal. La lecture du message nous procure un sentiment mitigé, ne sachant pas s'il faut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. A moitié plein car nous saluons le fait qu'un décret soit enfin présenté au Grand Conseil, permettant ainsi d'aller de l'avant avec ce projet de rénovation de ce magnifique bâtiment, symbole de notre canton. Cette rénovation permettra d'adapter ces locaux aux besoins actuels, en particulier au niveau de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cela permettra aussi de réunir sous le même toit le Secrétariat du Grand Conseil,

avec un gain d'efficacité important. L'exiguïté dans laquelle doit travailler le Secrétariat du Grand Conseil aujourd'hui n'est pas satisfaisante.

J'en viens maintenant à ce verre à moitié vide. Ce parlement a voté le crédit en faveur de la transformation du couvent des Augustins et donc du déménagement du Tribunal cantonal, le 15 décembre 2009. Le Conseil d'Etat savait donc depuis cette date que les locaux du Tribunal cantonal allaient être libres et le décret d'étude pour la réaffectation de ces locaux n'est présenté que maintenant, avec une réalisation prévue pour 2021. Ainsi, le canton se sera permis d'avoir les anciens locaux du Tribunal cantonal libres pendant presque 10 ans. Et encore, ce n'est que grâce à l'intervention du Bureau du Grand Conseil que ce projet a pu être accéléré. Cela est inadmissible et démontre un grave manque d'anticipation.

Mesdames et Messieurs, la perte locative due à des locaux inoccupés peut être estimée à environ 700 000 à 800 000 frs. Cette perte n'est pas que théorique quand on sait que le canton loue des surfaces administratives en ville de Fribourg. Jamais un privé, jamais une entreprise ne pourrait se permettre d'avoir de si grands espaces vides en plein centre-ville de Fribourg durant presque une décennie.

Nous avons pris connaissance, lors de la séance de la commission, de la volonté du Conseil d'Etat de faire une analyse complète des surfaces de l'administration cantonale et d'éviter à l'avenir une telle situation. Le groupe de l'Union démocratique du centre n'en demande pas moins.

Avec ces considérations, notre groupe acceptera ce crédit d'étude et espère que le crédit d'engagement intervienne rapidement.

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Ich habe als Grossrätin die gleiche Interessenbindung wie Sie alle. Ich fürchte, bis die Bauarbeiten beendet sind, wird diese Interessenbindung für viele von uns nicht mehr gelten.

Die Fraktion Mitte Links Grün begrüsst – nach langem Warten – diese Botschaft. Zunächst danken wir der Arbeitsgruppe, der Direktion und den beauftragten Architekten für die ausführlichen Vorarbeiten. Das Freiburger Rathaus bedarf einerseits als eine der markantesten Bauten der Altstadt einer sorgfältigen und fachgerechten Renovation, um die historische Substanz zu erhalten. Der Grosse Rat, das Sekretariat und die Medien sind aber andererseits auch auf zeitgemässe Arbeitsbedingungen angewiesen. Das Siegerprojekt, das wir 2016 bereits in einer Ausstellung detailliert studieren konnten, scheint uns diese beiden Anforderungen bestmöglich zu vereinen. Das Architekturbüro Aeby Aumann Emery hat beim Kollegium Gambach bewiesen, dass es eine komplexe Bausituation mit modernen und historischen Elementen zu bewältigen weiss.

Die grössten Sachzwänge bietet der Ratssaal, in dem wir uns befinden. Er widersetzt sich einer Modernisierung erfolgreich – was wir aus kunsthistorischer Sicht verstehen, aber aus ergonomischen Gründen sehr bedauern, wenn wir an unsere strapazierten Bandscheiben und Augen denken.

Das Rathaus der Zukunft wird drei wichtige Neuerungen bieten: Erstens ermöglicht es neu einen behindertengerechten Zugang, zweitens öffnet sich das Kantonsparlament dem Publikum – auch für andere Veranstaltungen als die Sessio- nen – und drittens erhalten der Grosse Rat, das Sekretariat und die Medien bessere Arbeitsplätze. Dann ist viertens nicht zu vergessen, dass wir leider nicht wie etwa Waadt, Neuenburg, Genf oder Bern endlich eine richtige Grossrats-Buvette erhalten, aber doch mindestens das lebenswichtige Accessoire einer kleinen Cafeteria mit einer Kaffeemaschine.

Wir begrüssen es auch, dass in der Kostenschätzung von 15 Millionen Franken zusätzlich eine Reserve für mögliche baustatische Überraschungen enthalten ist, welche bei diesem Gebäude nicht auszuschliessen sind. Wir bedauern wie unsere Vorredner die Verzögerung des Projekts, die offenbar durch den Wechsel des Kantonsarchitekten verursacht wurde.

Wir bitten deshalb den Staatsrat, sich eine Zwischennutzung der leeren Räumlichkeiten zu überlegen, zum Beispiel als Ateliers für Kunstschaffende. Da die meisten von uns das neu renovierte Rathaus bloss als PolitrentnerInnen von der Zuschauertribüne aus geniessen können, stimmt die Fraktion Mitte Links Grün dem Studienkredit auch im Sinne der Förderung des parlamentarischen Nachwuchses einstimmig zu.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). Le groupe socialiste a analysé ce message et acceptera à l'unanimité aussi ce crédit d'étude. Il tient toutefois à souligner trois points:

1. Implication du Grand Conseil dans le processus. La Liberté titrait lundi: «Député, vote toujours, tu m'intéresses»; aujourd'hui, avec ce projet, on aurait pu dire: «Député, siège toujours, tu m'intéresses.» Il est absolument ahurissant à Fribourg que le Service des bâtiments, respectivement l'ancienne DAEC et le Conseil d'Etat aient commencé ce projet sans même demander l'avis du Grand Conseil. On était au point où le Secrétariat du Grand Conseil devait formuler ses vœux pour les locaux, alors que le Grand Conseil n'était même pas informé du fait que la procédure avait commencé. Il a fallu quasiment un tour de force pour que le Grand Conseil reprenne la main et puisse s'occuper de ce projet. Je crois que l'existence même du Grand Conseil, le fait qu'il vote les crédits, implique qu'il soit directement concerné par cet objet. La réalité a rejoint les faits, si bien qu'avec la nouvelle Direction, nous pouvons maintenant travailler. Telle est la volonté du Conseil d'Etat.

2. Locaux vides. Le député Nicolas Kolly l'a dit, aucun propriétaire foncier ne pourrait se permettre d'avoir des locaux vides, des bureaux vides, à ce point. Je ne sais pas comment il a calculé le manque à gagner, mais il aurait été possible, en tout cas durant les 3–4 dernières années, d'utiliser ces locaux. Il y a des bureaux dans ce bâtiment, il y a des locations de bureaux qui peuvent se faire à l'heure si on ne veut pas qu'un locataire reste trop longtemps. On a des possibilités. Personne ici dans cette salle n'accepterait de gérer les deniers publics comme le Conseil d'Etat l'a fait. On veut toujours couper dans les prestations, qu'on regarde aussi une fois où on peut gagner quelques sous.
3. Planning. Le planning tel que proposé est beaucoup trop lent. Premièrement, l'accès actuel est dangereux; il y a déjà eu des accidents – on l'a vu en juin dernier lorsqu'un député a chuté dans les escaliers. Cet accès est dangereux et un jour il y aura encore un drame plus grand, même si là, ça s'est fait sans gravité avec l'intervention des urgences. Deuxièmement, il faut savoir que cet endroit est inaccessible pour quelqu'un en fauteuil roulant. Quelqu'un avec des béquilles aurait déjà de la peine à accéder ici dans cette salle. On doit remédier à ce problème de manière assez rapide. Troisièmement, je dirais que, avec le calendrier proposé, les plus chanceux d'entre nous seront au home, les autres au cimetière (*rires*). Par contre, ce qu'il y a de bien, c'est qu'on ne pourra pas nous accuser de nous prévoir des locaux luxueux, puisque ce n'est de toute façon pas nous qui en profiterons. Donc, on demande de revoir vraiment pour ces trois critères le planning et d'aller donc un peu plus vite.

Gaillard Bertrand (*PDC/CVP, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis cadre dans une entreprise de construction du second œuvre et député. Le groupe démocrate-chrétien a pris connaissance du projet de décret pour le crédit d'étude concernant la rénovation de l'Hôtel cantonal. Notre groupe salue la volonté de rendre vie à cet honorable bâtiment, l'un des plus beaux joyaux architecturaux de notre canton. Il a pris note du planning préconisé et encourage le Gouvernement à s'y tenir et à l'améliorer. Le crédit d'étude en lui-même permettra d'affiner le budget de rénovation initial estimé à 15 millions. Un montant de 9,750 million sert de base à l'estimation des honoraires d'architectes et ingénieurs. Le crédit pour ces honoraires est de 1,080 million, soit 11% de l'estimation. Cela paraît raisonnable avec un projet de rénovation de cette envergure. 350 000 frs de frais annexes, composés principalement de sondages, relevés divers, etc. complètent le crédit. Le détail de ces frais semble correct. Toutefois, nous aimerions attirer votre attention sur le montant total des travaux de 15 millions. C'est une estimation qui en l'état, comme déjà annoncé, peut varier de +/- 25%. La rénovation envisagée peut réserver beaucoup de surprises et il faut en être conscient. C'est pourquoi nous ne nous focalisons pas trop sur ce montant, qui pourrait bien être supérieur, bien

que notre groupe souhaite le contraire. Nous n'entrons pas en matière sur les aspects techniques et émotionnels, ce n'est pas le but du décret d'aujourd'hui; nous laissons ça au groupe de travail.

Le groupe démocrate-chrétien soutiendra à l'unanimité le crédit d'étude de 1,430 million.

Dafflon Hubert (*PDC/CVP, SC*). On ne peut qu'être favorable à ce projet. C'est un joyau que nous avons et certainement le plus beau parlement – vous n'avez pas osé le dire, mais moi, je le dis franchement. J'ai toujours un plaisir fou à le voir, quand on voit les images d'autres cantons... c'est magnifique et il faut en prendre soin. Naturellement, c'est comme une résidence secondaire pour nous. Je pense qu'il y a quelque chose à améliorer au niveau de notre confort, mais je suis convaincu que ça va dans la bonne direction.

Mon intervention concerne le planning. A mon avis, celui-ci doit être le plus serré possible, comme cela a déjà été relevé. Mais surtout, j'ai une proposition concrète à faire. Je pense qu'il sera difficile de vouloir faire des travaux si lourds et en parallèle siéger au Grand Conseil. Cela engendrera des surcoûts d'organisation de chantier ainsi que des surcoûts liés au nettoyage et à l'entretien. Je propose, dans le cadre de l'organisation de ces grands travaux, de penser à la possibilité de décentraliser, durant le temps nécessaire, les sessions du Grand Conseil dans nos différents chefs-lieux fribourgeois. La Confédération l'a fait pour le Palais fédéral, on peut certainement en faire de même pour notre canton. Cela sera un signal fort pour les districts et, à mon avis, ça sera aussi très bien vu par la population.

Concernant le vote électronique, il y a une vingtaine d'années on votait ici à main levée, il y a plein de cantons encore qui votent la Landsgemeinde à main levée, je pense que notre vote électronique ne doit pas être un handicap.

Ith Markus (*PLR/FDP, LA*). Ich will nicht die Arbeit unseres Kommissionspräsidenten vorwegnehmen, aber man könnte zusammenfassen: Endlich und los jetzt! Persönlich ist es für mich eine Genugtuung – nachdem wir bereits im April letzten Jahres das Gewinnerprojekt auserkoren haben und nun sind wir im März dieses Jahres –, endlich diesen Studienkredit auf dem Tisch zu haben. Wenn wir rasch vorangehen wollen, müssen wir aber auch den Terminplan einhalten können und dies geschieht nicht ab dem Moment, wo wir den Baukredit genehmigen oder wenn die Arbeiten beginnen, sondern bereits ab jetzt, bereits ab morgen. Es gibt Dinge, die man parallel machen kann. Das Baugesuch ist eigentlich schon fast bereit, also lancieren wir es und sind dann bereit, wenn wir mit dem Baukredit kommen. Ich wünschte mir sehr, dass der bisherige Präsident auch noch den Baukredit machen kann, ansonsten werde ich Ihnen versichern, dass ich alles daran setze, dass ich ihn dann nächstes Jahr durchbringen werde.

Wir haben bereits über die Kosten gesprochen. Selbstverständlich wird es noch Überraschungen geben. Es wurde bereits eine Zahl genannt, welche jetzt korrigiert wird. Bleiben wir vorläufig mal bei den 15 Millionen Franken, wir werden dann schauen, was wirklich herauskommt.

Endlich auch, weil nicht nur wir, sondern insbesondere auch das Sekretariat endlich ein Arbeitsinstrument in die Hände bekommen soll, das seinem Namen gerecht wird. Endlich auch, dass man der Öffentlichkeit – wir haben die Tribüne heute mit Jungen besetzt – noch mehr Möglichkeiten gibt reinzukommen, indem man dieses Haus unten öffnet.

Wie gesagt, soll der Baukredit rasch kommen. Es braucht in den Sitzungen dann aber auch Flexibilität unsererseits – Kollege Dafflon hat es bereits gesagt. Und wenn wir schon bei den Jubiläen sind: Ich wünschte mir sehr, dass das 500-Jahre-Jubiläum im fixfertigen, vielleicht bereits ein- oder zweijährigen neuen Gebäude stattfinden kann.

Mit diesen Bemerkungen begrüsst und unterstützt selbstverständlich auch die Freisinnig-demokratische Fraktion diesen Studienkredit.

Le Rapporteur. Je remercie tous les groupes, qui, à l'unanimité, soutiennent l'entrée en matière et seront d'accord avec ce crédit. Je crois qu'à l'unanimité aussi les groupes ont déploré le retard qu'a pris ce projet et le fait que de nombreux locaux de très grande importance dans ce bâtiment soient restés vides durant plusieurs années. Effectivement, cette politique du département des constructions a été mise en question au niveau de la commission, qui a déploré cette situation. Je crois pouvoir dire que la commission et le Grand Conseil, d'une manière générale, souhaitent que désormais nous puissions travailler de concert, d'une manière beaucoup plus intense, avec le département et surtout aller de l'avant avec ce projet, en termes de planning également, plusieurs y sont revenus.

Je vais donner deux ou trois éléments de réponse à des questions ou des interpellations qui ont été faites dans le cadre de ces prises de position.

Tout d'abord, la question évoquée par M^{me} la Députée Mutter concernant cette relation avec le public. Cela a été un souci du groupe de travail, qui a discuté longuement au sein du collègue d'experts de ce rôle du rez-de-chaussée de l'Hôtel cantonal, qui pourrait être une interface entre la population qui utilise la place de l'Hôtel-de-Ville et le monde politique, avec possibilité d'avoir des lieux de contact. Effectivement, cette interface est d'autant plus importante qu'il est toujours considérable de voir que le lien entre l'activité politique et les intérêts de la population se développent et nous y serons attentifs dans la suite du projet.

Par rapport à l'intervention de M. le Député Pierre Mauron, je crois qu'effectivement il déplore aussi les pertes au niveau

des locations, le planning et surtout la non-implication de l'utilisateur principal que nous sommes de ce bâtiment. Je crois que nous sommes unanimes à le déplorer mais que nous souhaitons pouvoir aller de l'avant dans quelque chose de constructif.

En ce qui concerne l'accessibilité, c'est évidemment quelque chose qui me tient à cœur à double titre: tout d'abord de par ma profession à Pro Infirmis et en ensuite vous avez vu que je me suis donné la peine, lors de la première session de ce Grand Conseil, de venir avec des béquilles pour tester l'accessibilité de ce bâtiment. Je peux vous assurer que ça n'est pas garanti.

Concernant l'intervention de notre collègue Gaillard sur l'aspect financier, je crois qu'effectivement la commission, M. le Commissaire du Gouvernement ainsi que les responsables du projet au niveau du département aussi, nous nous posons tous des questions sur les surprises que nous allons rencontrer dans la rénovation de cet Hôtel cantonal. La question n'est pas de savoir si nous aurons des surprises, mais de quelle ampleur celles-ci seront. Nous ne savons pas exactement où s'arrête la falaise de molasse et où commence le remblais sous la place. Vous avez vu dans le projet que nous allons excaver un tout petit peu plus du côté de la place, donc il faut s'attendre à un certain nombre de surprises, raison pour laquelle vous avez cette marge de 25%, qui est importante.

Par ailleurs, je remercie notre collègue Dafflon pour sa réflexion et pour relever le joyau que nous avons ici dans cette salle et dans ce bâtiment. Mais, sur la décentralisation, je dirais que c'est une réflexion qui a été faite aussi dans le cadre du groupe de travail. Nous penchions alors entre deux solutions: d'une part la volonté de ne pas avoir, durant de très nombreuses années, une délocalisation complète du Grand Conseil, comme cela a été le cas dans certains autres cantons, avec des aménagements très onéreux de nouvelles salles avec les aménagements techniques. C'est la raison pour laquelle, dans les discussions avec le bureau d'architectes, nous avons déjà dit ce que nous souhaitions pour avoir la meilleure coordination possible entre les travaux et le travail du Grand Conseil. Mais durant la phase du gros œuvre, au moment où nous serons dans les travaux importants, il est évident qu'il faudra délocaliser quelques sessions du Grand Conseil. Je crois que là, votre suggestion est la bienvenue; profitons-en pour visiter un peu notre canton de Fribourg.

En ce qui concerne l'intervention de mon collègue Markus Ith, j'espère aussi, comme lui, que nous pourrions voter ce crédit durant son année de présidence l'année prochaine, de manière à pouvoir aussi inaugurer, lors du jubilé, ce nouveau bâtiment rénové.

Le Commissaire. Beaucoup de choses ont été dites sur le passé. Je vais me concentrer sur l'avenir, dans la mesure où je suis mieux à même de le faire.

Le député Kolly a parlé de perplexité. Là aussi, on est orienté vers le passé; je souhaite que cela ne nous mène pas de la perplexité à l'apoplexie et qu'au contraire, cela nous permette de partir relativement rapidement. Nous avons eu l'occasion d'en discuter en commission – vous avez reçu, je crois, dans vos documents un planning sur les années à venir, sur les différentes phases des travaux avancés – en essayant de resserrer quelque peu les boulons sur un certain nombre de phases, en tentant de mettre en parallèle certaines phases là où c'est techniquement et juridiquement possible, nous pouvons sans doute gagner un tout petit peu de temps. Nous ne pourrions pas faire de miracle, parce qu'il ne faut jamais promettre ce genre de choses, même en terre catholique, mais nous devrions pouvoir gagner entre 3 et 6 mois sur le planning tel qu'il a été prévu à l'origine. On peut les promettre, mais ce n'est en tout cas pas à un politicien de le faire.

Vous avez regretté le fait que les locaux du Tribunal cantonal sont vides depuis l'année 2009. Je ne peux rien changer au passé, c'est le propre d'autres types de pouvoirs de faire ce genre de choses. En revanche, vous avez à juste titre relevé la nécessité d'une vision globale des bâtiments dont dispose l'Etat. Nous avons fait démarrer une procédure à l'interne du Service des bâtiments, pour savoir quels sont les bâtiments dont nous disposons, quelle est leur taille, quel est leur usage, de manière à gérer au mieux les bâtiments dont l'Etat est le propriétaire, pour des raisons d'économie citées, pour des raisons de gestion efficace du denier public et aussi pour savoir quels sont les besoins face aux différents besoins de l'administration en bâtiments.

Le député Mauron et d'autres députés ont évoqué les mêmes problématiques. Nous devrions pouvoir vous donner les premiers bilans de cette analyse d'ici quelques mois.

La députée Mutter a notamment évoqué la question de l'accès au public. Le rapporteur y a déjà répondu et je n'ai pas grand-chose à ajouter. On peut peut-être relever, mais je le fais plutôt à titre personnel, que dans certains parlements, ça vaut aussi pour le Parlement fédéral, les services parlementaires ont des modules relativement simples, qui permettent des visites systématiques de classes d'écoles dans les lieux parlementaires. Cela s'intègre aux cours de citoyenneté ou d'initiation à la citoyenneté. Je pense qu'il y a des choses intéressantes auxquelles on pourrait peut-être réfléchir, qui se font à bas frais, qui permettent à un grand nombre de jeunes de découvrir comment fonctionne un Parlement. C'est une manière de s'initier aux responsabilités politiques aussi, par le biais de moyens de type éducatif et scolaire.

En ce qui concerne le député Pierre Mauron, une partie de ses remarques rejoint celles du député Kolly. Je n'y répondrai donc pas de manière spécifique.

Concernant la durée des travaux et le fait que la plupart de vos collègues seraient d'ores et déjà décédés le jour de l'inauguration des travaux, je pense que vous sous-estimez sans doute

assez massivement l'espérance de vie moyenne aujourd'hui au XXI^e siècle. Si vous aviez raison, nous aurions sans doute résolu l'ensemble de nos problèmes de coûts de santé, mais nous en sommes assez éloignés. Pour rester un tout petit peu sérieux, nous avons probablement une marge de 3 à 6 mois que nous pouvons gagner sur le planning qui a été fait, en évitant de vous promettre des choses qui n'iront pas.

Das sollte uns erlauben, den Wünschen von Grossrat Ith zu entsprechen, der gewünscht hat, dass man den Kredit bereits unter dem heutigen Grossratspräsidenten Boschung sprechen könnte. Ich denke, der Wunsch war eher rhetorischer Art. Wir werden wahrscheinlich dem richtigen Wunsch Rechnung tragen können, unter Ihrem Präsidium – tendenziell in der zweiten Hälfte 2018 – den Kredit unterbreiten zu können. Das wäre bereits relativ ambitiös, aber ich denke, es ist machbar, wenn wir uns Mühe geben. Ich würde mich freuen, wenn das klappen würde. Das würde auch bedeuten, dass, wenn keine ganz grosse Überraschungen bei den Arbeiten auftreten, Ihr zweiter Wunsch, das 500-jährige Jubiläum bereits ein bis zwei Jahre nach der Einweihung des Gebäudes feiern zu können, zumindest plausibel erscheint.

En ce qui concerne le député Gaillard, je n'ai rien à ajouter. Je le remercie de ses considérations, notamment sur le domaine financier et sur le fait d'avoir rappelé le côté un peu aléatoire du montant de 15 millions de frs. J'espère évidemment que nous puissions le tenir, mais nous en saurons un tout petit peu plus d'ici le deuxième semestre 2018 quand, je l'espère, nous pourrions vous soumettre le crédit d'engagement.

Concernant le député Dafflon, vous avez notamment évoqué la possibilité d'une dislocation ou de la possibilité d'organiser des séances du Grand Conseil à l'extérieur de la ville de Fribourg, dans différentes régions du canton. Vous avez à juste titre évoqué les exemples du Parlement fédéral, qui a fait ce genre d'exercice, aussi pour des raisons de rénovation, mais pas toujours et uniquement pour des raisons de ce type-là. Il y a aussi des raisons symboliques de présence ailleurs qu'au centre du pays en l'occurrence, mais sans doute du canton dans le cas qui nous occupe aujourd'hui. Il s'agit d'une discussion que nous pourrions mener avec la présidence du Grand Conseil. Il incombe ensuite évidemment au Grand Conseil de décider s'il souhaite siéger ou s'il veut siéger ailleurs. Nos services pourront mettre à votre disposition toutes les données techniques nécessaires, à savoir quel est le coût pour certains types d'organisation à l'extérieur du canton, est-ce que vous souhaitez pouvoir voter de manière électronique aussi à l'extérieur – il y a des installations mobiles qui semblent exister aujourd'hui. Il faudra évaluer le coût; ce sont des choses qui feront partie des évaluations à entreprendre au cours des prochains mois. Vous avez évoqué la possibilité de voter à main levée; c'est quelque chose qui est tout à fait possible. Le président du Conseil des Etats vous donnera sans doute de bons conseils pour le faire de la manière la plus efficace possible.

Voilà quelques remarques en réponse à vos questions. Je vous remercie de votre attention.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1

Le Rapporteur. Cet article 1 précise le montant de 1,430 million frs pour ce crédit d'étude en rappelant qu'il comprend non seulement les honoraires d'architectes et d'ingénieurs mais aussi des frais annexes liés à la nature même du bâtiment.

- > Adopté.

ART. 2

- > Adopté.

ART. 3

- > Adopté.

ART. 4, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.
- > La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 100 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté Oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Denis (BR,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hu bert (S C,PDC/CVP), de We ck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galle Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glau ser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard

Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schmid Ralph Alexander (SE,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 100.*

Mandat 2016-GC-78 Linus Hayoz/Markus Bapst/Patrice Morand/Daniel Bürdel/Madeleine Hayoz/Emanuel Waeber/Susanne Aebischer/Jean-Pierre Doutaz/Nadine Gobet/Emmanuelle Kaelin Murith Assouplissement de la pratique d'autorisation d'implantation de sondes géothermiques¹

Prise en considération

Bonny David (PS/SP, SC). Mon lien d'intérêt: je suis membre de la commission cantonale de l'énergie.

Le groupe socialiste a étudié avec soin la problématique géologique et énergétique soulevée par les mandataires ainsi que la réponse du Conseil d'Etat. La géothermie est une énergie primordiale et une alternative au mazout et au gaz.

Permettez-moi d'abord une approche un peu critique, pour une fois. En effet, la carte d'admissibilité des centres de géothermie verticale est récente, elle date de 2015. Elle a été réalisée par le Service de l'environnement, alors aux mains de Maurice Ropraz. Il semble que le Service de l'environnement a voulu sortir très – ou trop – rapidement cette carte, qui, finalement, n'est pas suffisamment aboutie. Nous en avons la preuve aujourd'hui, deux ans plus tard. Le conseiller d'Etat de l'époque aurait dû peut-être commencer par créer un groupe de travail ad hoc pour finaliser la carte avant sa diffusion. En effet, accepter deux ans plus tard un moratoire sur

¹ Déposé et développé le 16 juin 2016, BGC p. 1938; réponse du Conseil d'Etat le 31 janvier 2017, BGC p. XXX.

les zones d'implantation ainsi que la création d'un groupe ad hoc, c'est un sérieux désaveu du travail réalisé. Il n'est pas normal que les députés doivent intervenir aussi vite pour y remédier.

A lire la réponse du Conseil d'Etat, il apparaît ainsi que dans le canton de Fribourg nous avons un sérieux retard dans l'analyse du sous-sol par rapport aux autres cantons. Le canton pense-t-il corriger le tir? Je pose la question. Est-ce que tous les forages réalisés dans le canton, par exemple pour y implanter des sondes géothermiques, ont été numérisés? Sinon, pourquoi et quand le seront-ils? Les secteurs avec interdiction d'implantation d'une sonde sont relativement nombreux dans le canton. Il est aussi fait mention que la sonde d'une seule villa peut polluer l'entier d'une nappe phréatique, rendant l'eau impropre à la consommation d'eau pour plusieurs générations – pas une mais plusieurs générations – et que plusieurs accidents ont déjà eu lieu dans le canton. Alors question: combien y en a-t-il eu? De quelle nature? Qu'en est-il de ces zones aujourd'hui? Avons-nous des zones sinistrées dans le canton?

Comme vous le constatez, ce mandat pose de nombreuses questions sur le travail réalisé autour de cette carte géothermique. Il donne la preuve qu'il faut absolument mieux approfondir les connaissances de notre sous-sol et compléter cette carte à tout prix afin de pouvoir bénéficier de la géothermie. La présence d'un représentant du Service de l'énergie dans le groupe de travail apparaît également comme souhaitable.

Pour conclure, le groupe socialiste se rallie pleinement à la proposition du Conseil d'Etat et accepte le mandat. Si tel n'est pas le cas et que la proposition finale est différente de celle du Conseil d'Etat, il s'y opposera.

Bapst Markus (PDC/CVP, SE). Ich gebe Ihnen hier meine persönliche Meinung und auch diejenige unserer Fraktion bekannt. Meine Interessenbindungen: Wie Sie wissen, bin ich Mitinhaber eines Ingenieurbüros, das zuweilen auch mit Projekten zu tun hat, bei denen solche Sonden gebohrt werden.

Ich würde sagen, wir befinden uns in einem klassischen Dilemma zwischen zwei Schutzgütern, dem Schutzgut Grundwasser und dem Schutzgut erneuerbare Energie, ein klassisches Dilemma auch bei der Interessenabwägung. Wir haben in der Fraktion die Interessen abgewogen und sind einstimmig mit dem Vorschlag des Staatsrates einverstanden und werden das Mandat in diesem Sinne überweisen.

Der Staatsrat anerkennt mit seiner Antwort die Kritik und ergreift aus unserer Sicht die gewünschten Massnahmen. Er ist einverstanden, die Karte zu überarbeiten und entsprechend anzupassen. Wir kennen das Resultat heute nicht, aber wir sind zufrieden, dass das gemacht wird, weil die Kritik in erster Linie auch technisch begründet ist. Aber es gab auch – es wurde bereits von einem Vorredner gesagt – massive

Kritik am Vorgehen und an der Kommunikation in diesem Bereich. Meines Erachtens hat man beim Einführen von etwa Neuem beim Vollzug nicht genügend vorsichtig informiert und vielleicht hat man auch zu wenig breit informiert. Es war für viele Leute unverständlich, dass in gewissen Bereichen – auch in meiner Gemeinde und in anderen Gemeinden – auf einmal nicht mehr gebohrt werden darf, was man vorher während 10, 15 oder 30 Jahren gemacht hat. Ich sage damit nicht, dass das, was vorher gemacht worden ist, richtig war. Ich stelle einfach nur fest, dass man, wenn man eine Änderung hat, das besser erklären muss. In diesem Sinne wäre es wichtig, dass die Kommunikation in Zukunft, auch bei anderen Änderungen der Vollzugspraxis, besser gemacht wird.

Wir werden das Dossier weiter aufmerksam verfolgen. In diesem Sinne danken wir dem Staatsrat noch einmal für die Antwort und werden dem Vorgehen, so wie vorgeschlagen, einstimmig zustimmen.

Bürgisser Nicolas (PLR/FDP, SE). Die Freisinnig-demokratische Fraktion dankt dem Staatsrat für die Absicht, diesen unüberlegten, schlecht vorbereiteten und wenig fundierten Schnellschuss zu korrigieren. Unser Dank gilt Staatsrat Ropraz aber auch dem jetzigen Staatsrat Steiert.

Wärme und Energie aus dem Boden hat auch viel mit Ehrlichkeit in unserer kantonalen Energiepolitik zu tun. Man kann nicht immer von der Förderung erneuerbarer Energien sprechen und gleichzeitig die Bremse ziehen und die sauberste Art der Wärmeproduktion, diejenige aus dem Boden, grossflächig verbieten. Niemand versteht zum Beispiel, warum in einem Quartier, in welchem schon über 20 Erdsonden erstellt wurden, die 21-te ein Problem für das Wasser darstellen sollte.

Die Studie wurde schludrig erstellt, die Protokolle der Bohrungen in den Quartieren wurden nicht berücksichtigt. Stellen Sie sich das einmal vor. Die Gruppe E hat eine Studie, eine Gegenstudie, gemacht. Auch diese Studie der Spezialisten des Kantons wurde nicht berücksichtigt. Hier hat die Firma, welche die Studie für den Kanton erstellt hat, sehr einfach viel Geld verdient.

Was sind die Alternativen zur Erdsondenheizung? Elektro- und Ölheizungen werden verboten. Die Gewinnung mit dem Austausch von Luftwärme verursacht einen grossen Lärm und erzeugt grosse Probleme zwischen den Nachbarn. Damit habe ich als ehemaliger Präfekt ganz schlechte Erfahrungen gemacht.

Ich habe eine ganz einfache Frage an den Staatsrat: Wie sollen die Leute künftig heizen? Die zuständigen Ämter haben hier nicht weiter als bis zum Nasenspitze gedacht und sich schlecht untereinander abgesprochen. Nun versucht der Staatsrat, den Schaden zu korrigieren und das ist gut so. Wir danken dem Staatsrat. Weitere Interventionen bleiben allerdings vorbehalten.

Ghielmini Krayenbühl Paola (VCG/MLG, SC). Mes liens d'intérêts: je suis conseillère communale et présidente de la commission énergie du Gibloux. Je m'exprime ici au nom du groupe Vert Centre Gauche.

La politique énergétique cantonale s'est donné comme objectif de réduire les émissions de gaz à effets de serre et de réduire la consommation énergétique pour atteindre une société à 4000 W d'ici 2030. La politique énergétique fédérale vise d'ici 2030 une réduction des émissions de gaz à effets de serre d'au moins 50% par rapport à 1990. Je ne parle pas ici de la stratégie énergétique 2050.

Nous savons qu'environ la moitié de la consommation d'énergie provient des bâtiments. Actuellement, toute nouvelle construction doit présenter des caractéristiques thermiques performantes. Un grand effort doit aussi être entrepris pour améliorer le patrimoine bâti existant. D'une part, des bâtiments devraient être assainis pour améliorer leur isolation. D'autre part, leur production de chaleur devrait provenir d'une source renouvelable. Il est indéniable que les pompes à chaleur sole/eau avec sonde géothermique verticale ont un rôle important à jouer dans la production de chaleur renouvelable.

Le groupe Vert Centre Gauche est pourtant conscient que la protection des eaux souterraines est primordiale pour la garantie d'un approvisionnement d'eau potable sûr. Sachant que la carte d'admissibilité des sondes géothermiques verticales peut être améliorée grâce à des études hydrogéologiques plus fines, nous soutenons l'introduction d'une période transitoire, qui permettra de réévaluer la carte d'admissibilité. Pendant cette période transitoire, nous appuyons la façon de traiter les demandes d'installation des sondes géothermiques proposée par le Conseil d'Etat, tout particulièrement le maintien d'intervalles de sécurité entre la profondeur maximum de forage et le niveau maximum de la nappe d'eau souterraine. De cette manière, il sera possible d'augmenter les zones où les sondes géothermiques peuvent être installées tout en garantissant la protection des eaux souterraines.

Pour toutes ces raisons, le groupe Vert Centre Gauche soutient la mesure prise par le Conseil d'Etat sous forme de directives.

Waeber Emanuel (UDC/SVP, SE). Wir danken dem Staatsrat, dass er in diesem Kanton endlich das Heft in die Hand nimmt. Wir haben festgestellt, gerade betreffend dieses Mandat, weshalb es überhaupt zu diesem Mandat gekommen ist: Dass nicht die Regierung, nicht der Staatsrat, sondern Beamte diesen Kanton führen, kann nicht sein. Unsere Fraktion wird das Mandat im Sinne des Vorschlages des Staatsrates einstimmig unterstützen.

Meine Interessenbindung: Ich habe vor 25 Jahren ein Haus mit einer geothermischen Wärmepumpe gebaut und natürlich, meine lieben Kollegen, hat das etwas mit der Energie-

strategie 2050 zu tun. Natürlich besteht da ein Zusammenhang. Nutzen wir unsere eigenen Ressourcen, die wir auf unserem eigenen Boden haben! Unverständlich war der Entscheid letzten Jahres, diese Karte plötzlich auf eine eigenwillige Art und Weise zu interpretieren. Wir laden den Staatsrat ein, diese Arbeitsgruppe nicht nur aus Beamten, nicht nur aus der Verwaltung, zusammenzusetzen, sondern ebenfalls aus Spezialisten aus der Wirtschaft, die tagtäglich auf dem Terrain ihre Erfahrungen machen und wissen, wie der Grund des Kantons aussieht.

In diesem Sinne unterstützt unsere Fraktion dieses Mandat im Sinne des Vorschlages des Staatsrates.

Bürdel Daniel (PDC/CVP, SE). Meine Interessenbindungen: Ich bin Mitglied der kantonalen Energiekommission und Gemeinderat einer der betroffenen Gemeinden, Plaffeien.

Als einer der Autoren des Auftrags und als Gemeinderat einer der meisten von der Verschärfung der Bewilligungspraxis betroffenen Gemeinden erlaube ich mir, an dieser Stelle das Wort zu ergreifen.

Ich bin ganz klar der Meinung, dass der Kanton Freiburg den Grundwasserschutz stark gewichten muss und dass unsere Wasservorkommen durch Bohrungen für Erdsonden nicht gefährdet werden dürfen. Bei den Bohrungen ist immer mit der entsprechenden Vorsicht vorzugehen. Es geht meiner Meinung nach aber nicht, dass für ganze Gebiete – und ich spreche hier insbesondere als Vertreter der Voralpenregionen – einfach pauschal Verbote zur Bewilligung von Erdsondenbohrungen ausgesprochen werden. Diese Form der Energiegewinnung ist heutzutage eine sehr effektive und energietechnisch auch sinnvolle Form. In gewissen Gemeinden wird dementsprechend ein grosser Teil von Neuheizungen in diesem System erstellt.

Allgemein stellt man in unserem Kanton in vielen Bereichen fest, dass die zuständigen Ämter aus Sicht der Bürger und der lokalen politischen Behörden, aber auch im Vergleich zu anderen Kantonen, relativ restriktiv legislieren und dass schnell einmal allgemeine Verbote ausgesprochen werden. Entsprechend müssen später vielfach Korrekturen vorgenommen werden, da die Entscheide zu weit gegangen sind, was auch in diesem Fall feststellbar ist.

Dies ist leider vielfach mit einem hohen Aufwand auch für die Betroffenen verbunden. Ich erinnere hier an die zahlreichen Bauverbotszonen, die nach einem Hangrutsch im Seseoberland ausgesprochen wurden. Auch in diesem Fall wurden grosse Gebiete vorsorglich als potentielle Rutschgebiete eingestuft und somit mit einer Bauverbotszone belegt. Mit späteren Studien und detaillierten Untersuchungen mussten die Betroffenen, teils mit grossem Aufwand aber auch mit hohen Kosten, diese Bestimmungen widerlegen und erwirken, dass die Gefahrenkarten überarbeitet wurden.

Es ist meiner Meinung nach an der Zeit, dass allgemein beim Staat und seinen Dienststellen – gerade im Umweltbereich – vermehrt Interessenabwägungen in den Vordergrund gerückt werden und dass weniger streng nach Paragraph entschieden wird.

In diesem Sinne begrüße ich es, dass der Staatsrat namentlich in den Voralpenregionen die Karte der Zulässigkeit der Erdwärmesonden, gestützt auf die neusten Daten, anpassen will und baldmöglichst eine interdisziplinäre Arbeitsgruppe einsetzt. Ich hoffe, dass in dieser Arbeitsgruppe diese wichtigen Interessenabwägungen gemacht werden und in diesem Fall so ein erster positiver Schritt erwirkt wird.

In diesem Sinne schlage ich vor, den Auftrag erheblich zu erklären.

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Je ne vais pas prolonger les débats, tout le monde est d'accord.

Néanmoins, je remercie le Conseil d'Etat d'avoir accepté notre mandat et de procéder au réexamen de cette carte d'admissibilité, ce qui, de mon point de vue, est une solution nécessaire et pragmatique.

Je souhaite pour ce faire que des gens du terrain soient intégrés dans le groupe de travail pluridisciplinaire qui sera mis en place, car il est, de mon point de vue, indispensable de pouvoir s'appuyer aussi sur des expériences concrètes et pratiques, réalisées sur le terrain.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Es ist in der Geschichte oft so, dass das Pendel stark in eine Richtung weist. Der Kanton Freiburg war während einer bestimmten Zeitspanne derjenige Kanton, der – bezogen auf seine Fläche und Bevölkerung – am schnellsten und am meisten EWS zugelassen und gebaut hat. Wie oft in der Geschichte üblich hat das Pendel dann nicht nur ein bisschen zurück geschlagen, was möglicherweise nötig war, sondern ein bisschen fest und wir sind heute daran, das wieder so einzumitten, dass wir eine einigermaßen vernünftige Güterabwägung machen können.

Ich möchte hier auf verschiedene Wortmeldungen antworten. Herr Grossrat Bürgisser wie auch Herr Grossrat Bürdel und verschiedene andere haben die Frage der Güterabwägung erwähnt. Herr Bürdel hat die gleiche Frage etwas allgemeiner auch zur Frage der Hangrutsche erwähnt. Es gibt andere Bereiche, wo wir uns ähnliche Fragen stellen. Ich denke, wichtig ist der Prozess. Wir kommen aus einer Gesellschaft, in der man es vor 30, 40, 50 Jahren als normal befand, dass bestimmte Restrisiken für ein Individuum bestanden, und in der man relativ wenig auf diese Restrisiken geachtet hat. In der heutigen Gesellschaft ist dies anders. Man kann ein historisches Beispiel nehmen, das sich vor etwa 10 Jahren ereig-

net hat: ein Hundebiss, ein totes Kind – vier Jahre Debatte im Bundesparlament, am Schluss gab es kein Hundegesetz.

Wir haben uns immer wieder damit auseinanderzusetzen, wie viel Sicherheit wir wollen und wie viele Paragraphen und Einschränkungen von Sicherheiten wir bereit sind in Kauf zu nehmen, um diese Sicherheit zu gewährleisten. Diese Übung ist definitiv nicht einfach. Sie ist in der Gesellschaft des 21. Jahrhunderts deutlich komplexer als es in derjenigen des 20. Jahrhunderts war und wir müssen wahrscheinlich permanent lernen, das zu tun.

Ich bin Ihnen dankbar – auch mit informellen Fragen –, wenn Sie uns darauf aufmerksam zu machen – frühzeitig –, wenn Sie in diesem Bereich Güterabwägungsprozesse feststellen, wo Sie den Eindruck haben, dass das Pendel allzu fest in die eine oder andere Richtung geht. Es gibt gerade in solchen Fragen keine objektive Wissenschaft, sondern es sind letztlich Prozesse, wo man ein bisschen Risiko eingehen muss. Zu viel nicht, sonst ist man am Schluss der «Löli».

M. le Député Bonny, vous avez évoqué la carte et notamment la possibilité de numériser l'ensemble des forages. En gros, il s'agit de 16 000 forages sur lesquels il serait possible de travailler. Hier, avec mon collègue Olivier Curty, Directeur de l'économie, qui s'occupe également de la politique énergétique et est aussi en charge de ce domaine-là, nous avons eu une première rencontre pour essayer de voir comment faire en cas d'acceptation du mandat tel qu'il vous est proposé aujourd'hui par le Conseil d'Etat, comment poursuivre les travaux. Ces quelques éléments répondront d'ailleurs aussi à des questions posées, notamment par le député Bürdel et par la députée Gobet, sur la composition des commissions.

Nous souhaitons composer le plus rapidement possible le groupe de travail interdisciplinaire qui va être mis sur pied. Nous souhaitons le faire d'une manière – vous me direz que c'est un peu paradoxal – pas trop grande en nombre pour pouvoir avancer rapidement dans le travail tout en tenant compte de l'expertise pratique des professionnels sur le terrain. Les différents souhaits qui ont été émis en termes de nature des personnes qui pourront siéger dans ce groupe de travail, nous allons certainement y donner suite mais pas si vous nous donnez des propositions de trente noms différents, parce que cela ne va pas être faisable. Nous souhaitons que cette petite équipe soit rapide, efficace. J'ai déjà reçu des noms de la part de certains d'entre vous suite à la publication des premières décisions du Conseil d'Etat. Je suis évidemment ouvert, si vous le faites dans ces prochains jours, à toute proposition de personnes compétentes à même de participer aux travaux tels qu'ils pourront être faits. Nous déciderons ensuite de la composition de ce groupe de travail, qui devra pouvoir travailler bien avant l'été déjà sur le mandat qui va lui être donné, avec un calendrier qui reste à élaborer.

Nous avons parlé également de la question des ressources et ça répond partiellement à la question évoquée par le député

Bonny. La question qui se pose: est-ce que nous voulons numériser les 16 000 forages qui ont été faits? Il est évident que si vous avez de très nombreux forages sur une très petite surface, où vous pouvez partir du fait que si vous voulez numériser tout et que vous introduisez les données de tous ces forages dans un système, la plus-value va devenir relativement petite. Il n'y a donc pas de sens de prendre l'ensemble des 16 000 forages. Les travaux des prochaines semaines, des prochains mois, vont devoir établir quel échantillonnage des 16 000 forages est le plus efficace possible pour pouvoir améliorer la carte dans le sens voulu par les personnes qui ont signé le mandat.

Faire les 16 000, c'est beau, mais je suis persuadé que ça ne nous amène absolument rien de plus que d'en faire peut-être 4000, 6000, 8000, 10 000. Ce sont les prochaines semaines qui vont devoir nous donner la réponse à cette question-là:

- > NON, s'il s'agit de tout numériser et de tout introduire dans le système parce que ça prendra plus de temps, ça sera plus cher et ça ne nous servira pas à grand-chose de plus;
- > OUI, pour chercher l'optimum en termes d'éléments numérisables pour améliorer la qualité des cartes là où cela peut être fait.

Cela vaut à l'évidence pour l'espace préalpin où nous travaillons sur un nombre très petit d'échantillonnages. Cela permettra sans doute aussi de faire des améliorations dans les autres régions.

Le député Bonny a encore posé des questions sur le nombre d'événements qui ont été recensés. Le Service de l'environnement nous dit que six événements ont été annoncés au Service de l'environnement dans différentes régions du canton. Les personnes qui souhaiteraient avoir la liste précise peuvent volontiers l'obtenir, mais je ne vais pas vous ennuyer aujourd'hui avec de longues listes. Cela touche des régions tant alémaniques que francophones.

En ce qui concerne l'influence de ces événements sur l'environnement et la durabilité des dégâts qui ont pu être causés par ces événements dans le canton, il est, aujourd'hui, relativement difficile de dire les choses. On travaille sur des conséquences en termes de perméabilité qui ne sont souvent mesurables qu'après un certain temps. D'après les renseignements obtenus, il faut compter 10 à 20 ans avant de pouvoir évaluer à peu près sérieusement les dégâts. Aujourd'hui, il est donc un peu tôt pour vous dire que le dégât X ou Y constaté dans une région précise du canton a causé tel et tel ennui sur la nappe phréatique. Il faudra sans doute attendre l'ouverture de la nouvelle salle du Grand Conseil, en termes de durée, pour en savoir un tout petit peu plus, pour être sérieux aussi.

Grossrat Bapst hat verschiedene Sachen erwähnt. Auf einiges habe ich bereits geantwortet. Grossrat Bapst hat ebenfalls erwähnt, man solle Änderungen in Prozessen besser

erklären. Auch im Namen des Staatsrates denke ich, dass das Aufgaben sind, die wichtig sind. Das gilt beispielsweise auch für Raumplanungsbereiche, wo wir uns zurzeit Fragen stellen. Wenn man neue Instrumente zur Verfügung stellt, sei es eine Karte, seien es elektronische Formulare, dann hat das Konsequenzen, die man detailliert bedenken muss, nicht nur auf die Informatik oder auf den Plan per se bezogen, sondern auch auf Prozesse innerhalb der kantonalen und der Gemeindeverwaltungen. Diese muss man vorher bedenken, damit man möglichst viele Pannen vermeiden – alle Pannen vermeidet man nicht – und möglichst gezielt arbeiten kann. Wir sind an solchen Überlegungen dran. Diese sind allerdings nicht ganz ohne Kosten. Ich bitte Sie, bei diesen Gelegenheiten auch bereit zu sein, anfangs etwas zu investieren, damit diese Prozesse möglichst gut laufen. Dies gilt beispielsweise auch für FRIAC. Das ist Geld, das man nachträglich spart, weil man nicht immer wieder korrigieren muss.

Zu Nicolas Bürgisser, der die Qualität der Studie diskutiert und erwähnt hat: Ich stand in Kontakt mit dem Experten, den Sie im Mandat erwähnt haben. Ich hatte vor 10 Tagen eine längere Besprechung mit ihm, weil ich die technischen Dimensionen besser verstehen wollte. Es ist so, dass die Grundsatzarbeiten nicht die grössten Probleme hervorgehoben haben und dass weniger die technischen als vielmehr die unterschiedlichen Interpretationsgrundlagen zu diesen Studien und zu den unterschiedlichen Sichtweisen geführt haben. Nichts desto trotz sind wir der Meinung, wir können tatsächlich mit zusätzlichen Miteinbezügen von Bohrungen, die gemacht wurden, die Pläne verbessern und damit auch die Qualität der Arbeiten.

Sie haben auch die Erdwärme als wichtigen Bestandteil zur Energiestrategie 2050 erwähnt. Ich kann dem im Namen sämtlicher Kollegen individuell beipflichten, möchte aber auch daran erinnern, dass dies ein Puzzlestück unter verschiedenen Puzzlestücken ist. Wir haben andere erneuerbare Energieformen, die wir ebenfalls fördern möchten und auch dort haben wir zum Teil Güterabwägungen zu machen. Ich möchte hier keine Debatte über die Windenergie eröffnen, das würde uns für längere Zeit beschäftigen. Der Zeitpunkt wird wieder kommen.

Nur kur Frage der Fotovoltaik, die auch wieder kommt – geschützte Dächer versus Fotovoltaik: Wir haben hier 1,5 Millionen Quadratmeter Dächer in der Schweiz, die grundsätzlich geeignet sind für Fotovoltaik, von denen sind 85% denkmalpflegerisch nicht geschützt. Das heisst, wir können diese zuerst relativ gut vollpflastern und dann schauen, was noch nötig ist. Ich wurde vor einiger Zeit gefragt: Könnte man nicht mit modernsten, schönen, altaussehenden Solarziegeln die Kathedrale in Freiburg zudecken? Vielleicht ist das technisch machbar, vielleicht schaffen wir es einmal, so schöne Ziegel zu haben, dass man das nicht sieht. Aber vermutlich ist es in der Logik der Güterabwägung sinnvoller, zuerst die einfachen Sachen zu machen und dann die kom-

pliziert. Wir haben hier ein grosses Potential, im Übrigen inzwischen bei relativ tiefen Kilowattpreisen.

Grossrat Waeber kann ich nur beipflichten, auch im Namen des Staatsrates. Wir möchten tatsächlich eine Arbeitsgruppe haben, die rasch effizient arbeiten kann. Ich danke ihm auch schon für die konkreten Vorschläge, die er gemacht hat.

Même remarque pour la députée Nadine Gobet, les propositions que vous faites ou que vous ferez seront prises en considération. Cela ne signifie pas que nous pourrions prendre tout le monde si vous nous faites de très nombreuses propositions. Nous chercherons à avoir quelque chose d'équilibré où notamment les régions particulièrement concernées dans les Préalpes seront représentées également.

- > Le fractionnement de ce mandat est accepté tacitement.
- > Au vote, la prise en considération de ce mandat conformément aux propositions du Conseil d'Etat est acceptée par 100 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté Oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Denis (BR,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hu bert (S C,PDC/CVP), de We ck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schmid Ralph Alexander (SE,VCG/MLG), Schneuwly André

(SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirithana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 100.*

- > Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

Rapport 2016-DICS-52 Un nouvel écrin pour le Musée d'histoire naturelle de Fribourg (Rapport sur Postulat 2016-GC-89)¹

Discussion

Bonny David (PS/SP, SC). En mon nom et en celui de ma collègue Erika Schnyder, je remercie infiniment le Conseil d'Etat pour sa réponse directe à notre postulat.

C'est bien la première fois que le Conseil d'Etat accepte un objet parlementaire demandant un nouveau Musée d'histoire naturelle pour le canton. En effet, dans le passé, d'autres objets parlementaires sur le même sujet avaient été déposés et malheureusement ils avaient tous été balayés.

Pour rappel, le Musée d'histoire naturelle, situé sur le plateau de Pérolles, est le musée qui accueille dans le canton de Fribourg chaque année le plus grand nombre de visiteurs. Et ce n'est pas un luxe aujourd'hui de lui offrir enfin un écrin digne de ce nom, digne des richesses géologiques de la faune et de la flore de notre canton et d'ailleurs. M. Fasel, ancien directeur du musée, a fait un travail admirable avec le budget et la place à disposition, mais aujourd'hui les collections que nous possédons méritent mieux et nous en avons les moyens. Le public mérite aussi un espace plus grand et des conditions de visite dignes du 21^e siècle. C'est un musée important, c'est un lieu de formation très fréquenté par les écoles, les étudiants, les familles et par tout en chacun. L'investissement consacré pour cet espace ne peut être qu'intelligent et durable. Nous avons souvent parlé de Fribourg comme du centre cantonal fort. Un centre fort se marque certes par une fusion des communes du Grand Fribourg mais aussi par ses infrastructures culturelles, sportives et encore ses musées. Et le Musée d'histoire naturelle de Fribourg en est la pierre angulaire, de ce centre cantonal fort. Les Fribourgeoises et les Fribourgeois, les touristes s'y massent chaque année pour en découvrir les joyaux présentés derrière les vitrines sans oublier le cri et l'odeur de la baleine. Et à Genève, par exemple, le Musée d'histoire naturelle est une véritable réussite, une magnifique vitrine pour la ville et le canton et une mine pour la science.

¹ Rapport pp. 430ss.

Ce musée moderne n'est pas juché au premier étage d'une ancienne fabrique de wagons comme à Fribourg et leur salle d'exposition temporaire n'est pas tributaire du climat extérieur.

Même si la DICS mentionne dans sa réponse avoir étudié sans cesse le projet, j'ose dire que c'était plutôt timide jusqu'à la réponse directe de notre postulat. Pour suivre le dossier depuis plus d'une décennie, je peux signaler qu'en février 2008, le Conseil d'Etat mentionnait même dans la presse régionale que le Musée d'histoire naturelle ne figurait pas dans ses priorités. En janvier 2011, subitement, M^{me} Isabelle Chassot répondait à la presse fribourgeoise qu'un bâtiment était à l'étude sur le site des Arsenaux et puis plus rien dans la presse, silence radio, alors que le projet aurait dû se développer il y a déjà longtemps. Espérons que la réponse présentée dans le rapport soit la bonne, une question, cependant pour vous, M. le Conseiller d'Etat, pouvez-vous confirmer le lancement du concours d'architecture cette année encore et l'ouverture du nouveau Musée d'histoire naturelle de Fribourg en 2023 comme annoncé dans la presse?

Pour conclure, ce musée est d'une grande importance pour la population fribourgeoise et touristique, c'est primordial d'avancer avec ce projet, les attentes sont grandes. C'est pourquoi je tiens à vous aviser, M. le Conseiller d'Etat, que nous vous ferons un marquage à la culotte tout particulier sur ce dossier et que nous suivrons avec la plus grande attention le développement du projet et nous n'hésiterons pas, vous êtes prévenu, à intervenir si cela n'avance pas.

Jordan Patrice (PDC/CVP, GR). Je n'ai pas d'intérêt particulier avec cet objet si ce n'est que je me suis posé quelques questions en voyant que mon chef de groupe a nommé un type qui entame sa quatrième législature pour parler du Musée d'histoire naturelle. J'espère qu'il n'a pas l'idée de m'empailer pour m'y exposer.

Le groupe démocrate-chrétien a donc analysé comme il se doit ce rapport, qui fait suite au postulat de nos collègues Erika Schnyder et David Bonny, lequel demandait au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour trouver une solution afin de délocaliser et trouver un nouvel espace pour le Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Cette intervention n'est pas la première. En effet, en 2007 déjà, notre ancien collègue Yves Menoud avec neuf cosignataires avait déjà déposé un mandat sur le même sujet et dans l'historique du dossier l'on constate qu'il y a plus de 30 ans que des discussions ont lieu. Il y a aussi des années que le Conseil d'Etat se rend compte que la situation actuelle n'est plus tenable et c'est avec satisfaction que nous sommes informés qu'une étude de faisabilité a été réalisée pour une délocalisation sur le site de l'ancien arsenal et que prochainement un concours sera lancé. Vous savez toutes et tous que je suis un fervent défenseur de l'utilisation du bois local et j'espère que dans le libellé du concours, il y

a une annotation pour l'utilisation du bois local dans cette nouvelle bâtisse.

Sur ces quelques considérations, le groupe démocrate-chrétien prend acte de ce rapport tout en souhaitant que ce projet se réalise au plus vite.

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Auch in unserer Fraktion war man der Meinung, dass man ein «Fossil» der Fraktion sprechen lassen soll, das sich noch erinnert, was vor mehreren Legislaturperioden lief.

Die Fraktion Mitte-Links-Grün unterstützt das Postulat für einen Neubau dieses populärsten aller Freiburger Museen, das jährlich 60 000 – 70 000 Eintritte verzeichnet. Das sind etwa 6 bis 7 Mal mehr als das Museum für Kunst und Geschichte. Dazu trägt wohl auch der Gratis Eintritt bei, vor allem aber, dass die Leitung des Museums mit sehr bescheidenen Mitteln eine maximale Leistung vollbringt. Im Vergleich zu anderen mit staatlichen Geldern unterstützten Institutionen muss man die pädagogische Leistung des NHM unterstreichen.

Generationen von Kindern streichelten hier erstmals in ihrem Leben lebendige Küken oder bewunderten einen toten Wal, einen Saurier oder einige Fossilien. Und die Jugendlichen, die frustriert waren, weil sie beim Stimmrechtsalter 16 wieder unterlagen, übten sich im Kükenwerfen. Ce lancer de poussins vivants a heureusement été aboli depuis. Das Museum leistet aber auch wissenschaftlich anerkannte Arbeit und es nutzt die modernen Kommunikationsmittel vorbildlich.

So, das war jetzt weitgehend mein rezyklierter Redetext aus dem Jahr 2008, leider immer noch aktuell. Damals lehnte der Grosse Rat letztmals ein Mandat zugunsten des Museums ab. Schon Anfangs der achtziger Jahre wurden ein Umbau und eine Erweiterung gewünscht. In den Neunziger Jahren sah es so aus, als sei ein Neubau fast beschlossen, und seither haben alle Staatsräte das Problem jedes Jahr vor sich her geschoben.

Kein anderes staatliches Museum ist so schlecht gehalten. Der Zugang im ersten Stock, die fehlenden sanitären Einrichtungen, die Empfangsräumlichkeiten und die teils beengten Ausstellungsräume stehen in scharfem Gegensatz zur Qualität der Ausstellungen. Diverse Umgestaltungen, letztmals 2010, holten das Optimum aus den schlechten Bedingungen heraus. Hier ist eine kleine Hommage an den ehemaligen Konservator André Fasel angebracht, der während seiner gesamten Karriere bis 2014 unter schwierigen Bedingungen grossartige Sensibilisierungsarbeit zugunsten von Natur und Umwelt und zugunsten der Freiburger Bevölkerung leistete.

Wir hoffen – und es sieht so aus –, dass das jetzige Postulat offene Türen einrennt und die Mittel für den Neubau eigentlich schon reserviert sind. Wir freuen uns, wenn der Neubau beim Standort Zeughaus zustande kommt und die angetönte

Fuss- und Velowegverbindung zwischen Museum und Botanischem Garten ebenfalls integrierender Teil des Projekts wird.

In diesem Sinne nimmt unsere Fraktion den Bericht zur Kenntnis und unterstützt das Postulat.

Chevalley Michel (UDC/SVP, VE). Je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre, je n'ai rien à signaler du point de vue de mes liens d'intérêts.

«Rien ne sert de courir, il faut partir à temps.» Comme nous parlons d'histoire naturelle, le Conseil d'Etat s'est peut-être inspiré de la fable de La Fontaine, le lièvre et la tortue. Par leur postulat, les collègues Bonny et Schnyder ne tranchent pas sur la question mais estiment que le projet de bâtiment sur le site des Arsenaux annoncé en 2011 déjà n'a que trop tardé. Et là, force est d'admettre qu'ils ont parfaitement raison.

A sa décharge, le Conseil d'Etat a dû sur son parcours, c'était en 2012, franchir un obstacle de taille: les fameuses mesures d'économie. Conséquences: report des études prévues, renoncement aux coûts de rénovation des salles actuelles, annonce de l'inscription au plan financier 2016/2018. Dans le droit fil de cette dernière conséquence et vu que le Musée d'histoire naturelle est très cher aux Fribourgeois (sans mauvais jeu de mot), la situation actuelle n'est plus tenable, les coûts de maintien et de rénovation du site actuel exploseraient, la stratégie de l'Université prévoit d'investir la zone et donc raisonnablement il faut anticiper cet état de fait; alors le Conseil d'Etat a approuvé le lancement pour le printemps 2017 d'un concours d'architecture, lequel sera suivi d'un décret invitant le Grand Conseil à octroyer le crédit d'étude nécessaire.

Ajoutons enfin qu'une étude de faisabilité met en exergue les avantages du site, de l'emplacement idéal, du bâtiment actuel et de la possibilité d'extension. Le Conseil d'Etat se dit conscient de l'importance et de l'urgence du projet. Le groupe de l'Union démocratique du centre ne saurait trop l'encourager sur cette voie et formule le vœu de voir le projet avancer, n'en déplaise à La Fontaine, au rythme du lièvre plutôt qu'à celui de la tortue. Importance et urgence, disait-on!

Le groupe de l'Union démocratique du centre remercie le Conseil d'Etat pour ce rapport, qui va dans le bon sens, et vous recommande, tout comme lui, d'en prendre acte. Il demande à l'exécutif cantonal de bien vouloir le tenir informé sur ses éventuelles perspectives quant à l'avenir du site actuel et de ses locaux. Des musées fribourgeois, c'est le MHN qui tient le record d'affluence avec quelques 63 000 visiteurs par an. Certes, ça ne suffit probablement pas pour le confondre avec la poule aux œufs d'or à moins que l'un des quelques 750 000 poussins qui vont éclore durant la période de Pâques ne vienne me contredire.

Schumacher Jean-Daniel (PLR/FDP, FV). Je déclare mes liens d'intérêts: aucun hormis celui que c'est le premier musée que j'ai visité et que j'ai encore le bruit de la baleine dans ma tête.

Ce musée est le plus vieux musée de Fribourg, c'est un musée qui est un peu morbide comme les vieux qui sont polymorbides. Il est difficile d'y accéder avec des chaises roulantes, il faut que toutes les choses qui soient exposées puissent être étalées, ce qui n'est pas le cas, on manque de place.

Au nom du groupe libéral-radical, nous saluons le rapport du commissaire du Gouvernement et nous nous réjouissons à l'unanimité de voir ce projet aboutir.

Savoy Philippe (PS/SP, SC). Merci pour ce rapport. Il me réjouit qu'un nouvel écrin existe prochainement pour le Musée d'histoire naturelle avec un espace suffisant, qui, au besoin, pourrait même accueillir peut-être un dragon.

Il est indiqué dans ce rapport que les études urbanistiques menées sur le site de l'ancien arsenal prévoient une zone dédiée aux activités culturelles. Est-il possible de préciser de quelles activités il est question et si un espace spécifique (par ex. pour la musique de chambre ou de spectacle vivant) est envisagé?

Schnyder Erika (PS/SP, SC). Je ne vais pas rallonger, je ne peux que me réjouir de voir que l'ensemble des groupes soutiennent ce postulat.

Il est vrai que nous passons à l'ère moderne des musées, il n'est plus question de défiler dans des salles où sont entassés divers objets qui sont supposés informer la population, améliorer les connaissances culturelles des enfants et j'en passe. J'ose espérer cependant que nous n'allons pas encore attendre des décennies. En 2023, si le programme est respecté, j'espère vivement que l'on pourra avoir un musée digne de ce nom enfin et que notre Parlement, duquel probablement je ne serai plus, pourra l'inaugurer comme il se doit. Je vous remercie et j'espère que vous lui réserverez également un score soviétique, à ce postulat.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Le Conseil d'Etat a également estimé qu'il fallait donner une suite directe au postulat David Bonny et Erika Schnyder. Vous le savez, c'est non seulement un musée mais un joyau très cher aux Fribourgeoises et Fribourgeois, c'est un centre de formation important pour nos jeunes, de sensibilisation aussi du public fribourgeois et au-delà, au patrimoine naturel et à l'environnement.

Il y a environ en moyenne 63 000 visiteurs de ce musée (c'est évidemment le maximum qu'on ait dans le canton et certainement aussi dans d'autres régions), 22 personnes sont employées et l'Association des amis du musée, c'est plus de 1600 personnes.

Le Gouvernement considère évidemment aussi que la situation actuelle des locaux n'est plus tenable, on l'a relevé, un accès très difficile pour le public en général, pas adapté aux personnes en situation de handicap, des structures d'accueil, des espaces d'exposition, des locaux techniques et de recherche qui ne correspondent tout simplement plus aux exigences d'un musée moderne.

Si le projet de délocalisation n'est pas lancé, d'importants travaux de maintien et de rénovation de l'infrastructure actuelle seraient nécessaires. J'ajoute, comme ça a été aussi relevé, que la stratégie de développement de l'Université investit aussi cet endroit. Ces deux dernières années, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport a relancé les travaux d'étude et de positionnement du musée conformément au programme de législature. Le Conseil d'Etat a pu ainsi prendre connaissance, c'était en novembre 2016, de l'étude de faisabilité visant à délocaliser le musée sur l'ancien dépôt de l'arsenal. Il a approuvé le lancement d'un concours d'architecture au printemps 2017 pour cette nouvelle construction à réaliser en complément du bâtiment de l'ancien arsenal. Suite à ce concours, le Gouvernement pourra donc vous soumettre un décret pour l'octroi d'un crédit d'étude. D'expérience, il faudra compter quelques 5 ans pour les travaux de construction, une ouverture est pour nous donc envisageable 2023/2024, laissez-moi encore quelques mois de marge de manœuvre.

M. le Député Bonny, j'ai bien compris que vous allez suivre cela de près. Je peux vous confirmer le lancement de ce concours d'architecture, car les moyens pour cela sont déjà prévus au budget, je n'ai pas d'autre attente que celle de la décision de ce matin et j'entends bien pouvoir le réaliser pour le début de la prochaine législature 2023 ou 2024.

Je peux aussi confirmer à M. le Député Patrice Jordan qu'en fait l'ancien dépôt de l'arsenal est complètement en bois, il y a juste la façade extérieure qui est en pierre et j'imagine bien qu'une construction qui viendra compléter et rénover tiendra compte du matériau principal qui constitue l'arsenal et le dépôt aujourd'hui. Le bâtiment actuel du musée, qui sera évidemment vide, entre dans la planification de l'Université et il y a là un masterplan qui évolue, qui est actuellement en discussion et qui sera réservé pour le développement de l'Université sur le plateau de Pérolles.

Voilà, encore une question qui a été posée par M. le Député Savoy, je ne peux pas vous le dire exactement, mais il est prévu une grande salle, je peux vous donner l'idée de manœuvre, ce sera une grande salle dévolue aux expositions thématiques (des plates-formes d'échange entre le musée et les institutions, associations, milieux intéressés, pourquoi pas aussi la musique, bien sûr) prioritairement du canton bien sûr et d'une petite salle d'exposition plus courte avec peut-être un élément plus réactif par rapport à l'actualité, peut-être moins envisageable pour une prestation plus grande, mais c'est tout

à fait envisageable. Bien entendu qu'on pourra aussi, comme c'est le cas maintenant, favoriser les échanges avec les écoliers, les étudiants et les visiteurs.

Voilà, M. le Président, en vous remerciant encore de suivre et d'approuver ce rapport ou d'en prendre acte en tout cas, je vous remercie pour votre attention.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Postulat 2016-GC-125 Gilberte Schär/ Christine Jakob Une permanence ouverte 24 heures sur 24 à l'HFR Meyriez-Murten est une nécessité¹

Prise en considération

Jakob Christine (PLR/FDP, LA). Am 5. Februar 2012 haben die Stimmbürger des Seebezirks einem Kredit von 55 Millionen Franken zugestimmt, wovon 45% zu Lasten der Seebezirksgemeinden gegangen sind. In der Broschüre über diese Abstimmung hiess es: «Wenn wir dem Ausbau des Spitals zustimmen würden, wäre es auch gerechtfertigt, die Permanence 24 auf 24 Stunden zu behalten.» Die Bevölkerung des Seebezirks hat dem Kredit nur zugestimmt, weil man dem Volk die durchgehende Permanence 24 Stunden auf 24 Stunden versprochen hat. Man hat ihr versichert, dass das vorgeschlagene Konzept dem so entspreche und eine zunehmende Anzahl Patienten das Spital Meyriez aufsuchen werde.

La population devait accepter le crédit proposé pour assurer le maintien de la permanence 24 heures sur 24. Le succès de la permanence avec un nombre croissant de consultations prouve que ce concept répond à un réel besoin, selon les affirmations du Conseil d'Etat.

Une année plus tard, le Conseil d'Etat indique que, selon les statistiques faites jusqu'en 2013, une moyenne de moins d'un patient par nuit est enregistrée à la permanence de Meyriez. Il aurait été honnête vis-à-vis de la population d'indiquer sur la brochure d'information, avant la votation, qu'une étude serait effectuée afin de prévoir si l'ouverture de la permanence 24 heures sur 24 serait justifiée et maintenue.

Dès lors, le Conseil d'Etat peut se permettre de promettre, voire de transmettre des informations incomplètes avant une votation, dans le but que cette dernière soit acceptée par la population et ensuite de ne plus en tenir compte dans la pratique?

Von der ehemaligen Kollegin Gilberte Schär weiss ich, dass die SVP Seebezirk am 21. Februar 2016 einen Vorschlag an

¹ Déposé et développé le 21 octobre 2016, BGC p. 3333; réponse du Conseil d'Etat le 6 février 2017, BGC p. 521.

Frau Staatsrätin Anne-Claude Demierre gemacht hat. Dieser beinhaltet folgenden Wortlaut:

Die SVP des Seebezirks verlangt von der Direktion des Freiburger Spitals (HFR):

1. die Öffnungszeiten 24/24 h der Permanence für die nächsten 3 Jahre sicherzustellen;
2. im Jahr 2019 eine Bilanz zu erstellen bezüglich der Notwendigkeit eines solchen 24-Stunden-Permanence-Betriebs im Verhältnis zum Bedarf und den Kosten;
3. die Bevölkerung transparent zu informieren, egal wie der Entscheid im 2019 sein wird.

So können die Direktion des HFR und die Freiburger Regierung unter Wahrung der im Vorfeld der Volksabstimmung vom 5. Februar 2012 gemachten Versprechungen ihre Glaubwürdigkeit bestätigen.

Nun haben wir ein wunderschönes umgebautes Spital mit mehr Betten, wir haben eine Zunahme der Bevölkerung, das Spital ist auch für den Norden des Kantons Waadt sehr wichtig geworden. Ebenfalls verzeichnen die Veranstaltungen im Seebezirk zwischen 200 000 und 300 000 Tausend Besucher und wir haben eine Zunahme bei der Entwicklung der Bevölkerung. Im Gegensatz hierzu haben wir ein grösseres und ausgebauten Spital mit weniger Leistungen?

N'oublions pas les conséquences: une augmentation du nombre de patients qui se rendent à l'extérieur du canton pour les soins de la santé et les hospitalisations.

Schmid Ralph Alexander (VCG/MLG, LA). Meine Interessenbindungen sind klar: Ich bin Direktor der Universitätsklinik für Thoraxchirurgie am Inselspital und ich leite die Thoraxchirurgie am HFR.

Wir hatten auch einen schweren Notfall in der Nacht. Aber um Ihre Nerven zu beruhigen, haben wir das so organisiert, dass jetzt die Orthopäden ihre Arbeit machen und ich erst am Nachmittag die Patienten versorge, damit sie sich nicht über meine Abwesenheit aufregen müssen.

Der Staatsrat hat die Antwort erfreulich kurz gefasst. Für mich gibt es 4 Punkte, die für eine Ablehnung des Postulats sprechen:

1. medizinisch: Wirklich schwere Notfälle wie ein Schlaganfall oder ein Herzinfarkt müssen in ein Zentrum mit einem Katheterlabor eingewiesen werden und da ist – das hat auch der Staatsrat festgestellt in seiner Arbeit – eine Verlegung nach Meyriez nur Zeitverschwendung. Eine 24-Stunden offene «Bobologie», wie das im Jargon heisst, für Pseudonotfälle in Meyriez zu eröffnen, ist absolut unsinnig – auch medizinisch.
2. organisatorisch: Organisatorisch muss gesagt werden, dass die Organisation des Notfallsystems dem HFR unterliegt und die Politik da relativ wenig zu sagen hat.

Zusätzlich haben wir mit dem SMUR eine sehr gute Organisation für die wirklichen Notfälle im Kanton.

3. finanziell: Es braucht ja nicht nur einen Arzt für einen 24-Stunden-Betrieb. Es braucht ein Labor, ein Röntgen, viele zusätzliche Untersuchungen und diese in allen Regionen aufrecht zu erhalten, ist für unser Gesundheitssystem einfach zu teuer. Man muss diese Dienstleistungen zentralisieren.
4. politisch: Politisch muss ich sagen, sind solche Vorschläge extrem kontraproduktiv, weil das bei der Bevölkerung Erwartungen an das Gesundheitssystem fördert, die einfach völlig falsch sind. Und diese Erwartungshaltung macht uns ja in vielen Gebieten das Gesundheitssystem sehr teuer.

Die Fraktion Mitte Links Grün lehnt die Annahme dieses Postulats ab und ich bitte Sie, dem zu folgen.

Aebischer Susanne (PDC/CVP, LA). Meine Interessenbindung zum Thema: Ich wohne im Seebezirk. Ich vertrete hier die Meinung der Christlichdemokratischen Fraktion.

Im Interesse der Bevölkerung des Seebezirks haben wir ein Juwel gewonnen, welches letztes Jahr eröffnet worden ist. Für 54 Millionen Franken haben wir ein umgebautes Spital, welches verschiedene Dienstleistungen anbietet. Unsere Bürger im Seebezirk brauchen eine medizinische Versorgung, welche für kleinere Pseudonotfälle die Versorgung abdeckt und bei lebensbedrohlichen Notfällen eine sofortige Verlegung in ein Zentrum ermöglicht, welches die Infrastruktur hat, um die Menschen vor dem Tod zu retten.

Wir haben im Grossen Rat im Jahre 2012 diesen Kredit genehmigt, mit 1 Gegenstimme und 3 Enthaltungen zu 99 Ja-Stimmen. Die Solidarität des ganzen Kantons war für den Seebezirk und das Spital in Meyriez. Gleichzeitig haben wir entschieden, dass wir die Strategie des Spitals in die Hände des HFR legen und wir dem Verwaltungsrat das Vertrauen aussprechen, dass sie das Beste tun.

Die Christlichdemokratische Fraktion schlägt die Ablehnung des Postulats vor, weil wir einerseits mit der Permanenz, die bis 21.30 Uhr geöffnet ist, die kleinen Notfälle wirklich abdecken. Mit der Strategie, dass Meyriez keinen Operationsaal und entsprechend keine Infrastruktur hat, bei lebensbedrohlichen Notfällen zu intervenieren, sind wir andererseits mit dem SMUR wunderbar bedient, das uns in die naheliegenden Spitäler bringen kann. Von Kerzers hat man gerade mal 19 Minuten bis ins Inselspital, ein bisschen länger bis ins Spital nach Freiburg. Ich möchte auch erwähnen, dass wir immer noch einen Notfalldienst haben von Ärzten, die eine Telefonhotline anbieten, auch in der Nacht, welche nicht in Meyriez in der Permanence arbeiten.

Wir hatten die Permanence in Meyriez vor dem Umbau in der Nacht geöffnet und die Statistik zeigt, dass diese von 1 bis 3 Personen benutzt wurde. Die Kosten für eine Aufrechter-

haltung würden mindestens eine 1 Million Franken pro Jahr betragen. Wenn ich das auf die Öffnungszeiten runterrechne, müssten wir für einen Patienten 280 Franken verlangen, bevor irgendetwas an ihm gemacht wird. Das ist sicher nicht im Sinne unserer Bevölkerung, dass wir die Gesundheitskosten noch mehr steigen lassen.

Mit diesen Argumenten empfiehlt Ihnen die Christlichdemokratische Fraktion einstimmig die Ablehnung dieses Postulats.

Schumacher Jean-Daniel (PLR/FDP, FV). Je déclare d'abord mes liens d'intérêts: je suis président de la Société de médecine et je suis en fait responsable du service d'organisation de la garde dans le canton.

Je ne vais pas faire de redondance, vous avez écouté le discours de mon collègue le D^r Schmid, mais je voudrais quand même mettre quelques précisions.

Je comprends d'abord la frustration des gens du Lac, à qui on a fait une promesse et une promesse qu'on ne peut pas tenir compte tenu aussi de l'évolution de la médecine. Il faut d'abord pouvoir distinguer: qu'est-ce que c'est qu'une permanence et qu'est-ce que c'est qu'une station d'urgence?

Une station d'urgence, ça comprend un plateau technique avec la radiologie 24 heures sur 24, donc un technicien en radiologie et un radiologue, vous avez besoin d'un chirurgien, d'un anesthésiste, d'un interniste et de quelques assistants derrière. C'est une infrastructure extrêmement lourde.

Une permanence, c'est en fait un cabinet médical bien équipé.

Vous avez compris qu'on ne peut pas prendre des urgences vitales dans un contexte comme celui-ci. Si vous avez fait un accident vasculaire cérébral à Kerzers, il ne faut pas faire croire à la population qu'on va pouvoir le soigner à Morat. Il faut, compte tenu de via sicura, aller le plus vite possible là où on peut aller déboucher cette artère. Il ne faut pas donner de faux message à la population.

On ne va pas laisser non plus la population, la population n'est pas sans aide la nuit. La Société de médecine, les médecins (120 généralistes) font chaque année 680 000 consultations dont 44 000 consultations en dehors des heures de bureau, le week-end et après les heures de travail. Pour vous donner un chiffre, le HFR fait 45 000 entrées par année. Il y a donc un gros travail qui est fait. Je sais aussi que le département de la santé avait admis que l'on donne un support pour les homes parce que finalement ceux qui font des problèmes, ce sont les personnes âgées durant la nuit et là vous avez besoin d'avoir un soutien et la Société de médecine et les homes ont reçu 100 000 frs pour faire ce travail dans tous les homes du canton.

Vous comprenez que le projet d'ouvrir une permanence à Morat avec le prix auquel peut revenir une infrastructure

telle que je vous l'ai exprimée est inadéquate, pas économique et pas efficace parce qu'effectivement, dans un *walk-in*, vous vous y rendez à pied pour repartir à pied en principe. Donc, pour le faible nombre de patients, je suis désolée mais il y a d'autres voies qu'on peut utiliser.

Herren-Rutschi Rudolf (UDC/SVP, LA). Meine Interessenbindungen: Ich bin Gemeinderat von Murten und somit mitverantwortlich für die Sicherheit und die Gesundheit der Bevölkerung.

Es ist wahr, was die Überweiser des Postulats hervorheben, um ihre Anfrage zu stützen. Die Anzahl der Veranstaltungen, die stattfinden wie auch das Wachstum der Bevölkerung im Seebezirk bleiben sehr gross. Wichtig ist auch das Versprechen des Staates an die Bevölkerung des Seebezirks vor der Abstimmung vom 5. Februar 2012. Erwähnt wurde in der Broschüre: «Ohne Annahme des Kredits kann der 24-Stunden-Notfall nicht aufrecht erhalten werden.» Und weiter: «Der Erfolg des permanenten Notfalls mit steigender Tendenz beweist, dass dieses Konzept ein echtes Bedürfnis ist.»

Mit diesen Angaben und Versprechen haben die Stimmbürger des Seebezirks den Kredit mit 88,3% angenommen.

Selon la réponse du Conseil d'Etat au postulat une année plus tard en mai 2013, une statistique indique une moyenne de moins d'un patient par nuit qui se présente à la permanence de Meyriez. Il est étrange de constater que l'Hôpital de Tafers enregistre en moyenne cinq cas par nuit à la permanence, ouverte 24 heures sur 24, ce qui est d'ailleurs totalement justifié.

De source sûre, nous apprenons qu'actuellement en moyenne deux à trois patients se présentent à la permanence de Meyriez durant la nuit pendant la fermeture.

Comment traiter les patients, Mesdames et Messieurs?

Il n'est tout de même pas question de les renvoyer chez eux. Il est quand même nécessaire de les accueillir et selon la gravité des cas diagnostiqués par un médecin assistant, il faut appeler l'ambulance pour les transférer ailleurs.

Je vous rappelle que les transferts sont à la charge de l'hôpital cela même si le patient décide d'être transporté à l'Inselspital à Berne ou dans un autre canton. En laissant la permanence fermée pendant la nuit, nous perdons des clients du HFR et nous assumons en plus les frais de transport et cette situation n'est de loin pas optimale.

Chers collègues, je vous prie de prendre en compte les éléments suivants:

- > Tout d'abord, la promesse faite à la population du district du Lac avant la votation n'est pas tenue.
- > Ensuite, la situation actuelle prouve que la permanence avec ouverture 24 heures sur 24 a toute sa raison d'être.

Ich empfehle Ihnen deshalb, das Postulat zu überweisen, so kann die Glaubwürdigkeit der Freiburger Regierung in der Bevölkerung bewahrt werden. Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei ist geteilter Meinung.

Zadory Michel (UDC/SVP, BR). Mes liens d'intérêts: j'ai été pendant de nombreuses années médecin agréé en même temps que j'ai été médecin-chef d'orthopédie et de traumatologie à Payerne. J'ai été également de garde à Meyriez, ce qui fait que j'ai connu la période avant la rénovation de l'Hôpital de Meyriez.

Pendant toutes ces années où j'ai travaillé là-bas, j'ai été appelé la nuit pour opérer, pour faire des réductions de fractures, etc. Pendant toutes ces années, on s'est évertué à rendre l'Hôpital de Meyriez plus attractif et par ce biais-là contrecarrer les hospitalisations extra-cantoniales. On a eu bien sûr la période de 1990, peut-être que mes deux collègues qui sont beaucoup plus jeunes que moi ne l'ont pas vécue, on a eu des combats de boxe avec M. Denis Clerc puis avec M^{me} Ruth Lüthi et on a perdu la bataille, perdu la guerre, puisque les hôpitaux périphériques ont été fermés y compris l'Hôpital de Meyriez, qui a été transformé en un hôpital de réhabilitation.

Il ne faudrait pas que toutes les années quand on fait les comptes de l'Etat de Fribourg, on pointe du doigt les hospitalisations extra-cantoniales et ce que cela coûte. Dans la Veveyse, tout le monde descend dans la Riviera, chez nous dans la Broye, c'est à peu près réglé avec le HIB et dans le Lac, ça continue l'expatriation vers l'Hôpital de l'Ile ou vers l'Hôpital d'Aarberg. Je voulais simplement signaler ce fait et quand on parle de permanence c'est aussi une porte d'entrée pour le HFR, alors si on ne veut pas cette porte d'entrée, si on veut politiquement en décider, qu'il en soit ainsi, on est en démocratie.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je remercie toutes les personnes qui sont intervenues, beaucoup de choses ont déjà été dites.

Tout d'abord, j'aimerais dire qu'il n'y a jamais eu de promesse de l'Etat quant à l'ouverture de cette permanence 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. L'élaboration de la brochure a été faite par les autorités du district. Pour nous, les choses étaient extrêmement claires, on a toujours dit que c'était une question qui serait discutée et examinée. Il n'y a jamais eu de promesse par rapport à cette ouverture; d'ailleurs en 2012, on avait déjà fait les premières études de faisabilité, on savait que les chiffres n'étaient pas atteints et que le fait d'avoir une permanence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à Meyriez serait difficile voire impossible pour les trois raisons que nous avons évoquées.

Tout d'abord, c'est une question de sécurité, on ne peut pas donner l'impression aux patients qu'il y aura une prise en charge globale à Meyriez alors que ce n'est pas vrai. Au moment où vous devez aller à l'hôpital en urgence pour de vraies urgences (pour un AVC, une crise cardiaque ou de

telles choses), ce serait perdre du temps que d'aller à Meyriez pour être ensuite transféré. Vous savez que lorsqu'on est en urgence vitale, il s'agit de questions de minutes et qu'on ne peut pas donner une fausse sécurité aux patients.

Ensuite, on l'a dit sur les statistiques, c'est en moyenne moins d'un patient par nuit. Impossible, Mesdames et Messieurs les Députés, de trouver des médecins urgentistes pour aller travailler dans un hôpital où on aurait moins d'un patient par nuit. Nous avons beaucoup de difficulté à recruter les médecins urgentistes dans notre canton, c'est une denrée rare. Vous imaginez bien que lorsqu'on a fait cette formation-là, on ne vient pas dans un hôpital où il y a moins d'un patient ou un patient en moyenne par nuit.

Ensuite, il y a évidemment la question du coût. C'est 1 million par année pour faire cette permanence 24 heures sur 24, le D^r Schumacher et le D^r Schmid l'ont dit, ce n'est pas seulement des médecins urgentistes, c'est aussi des assistants, des radiologues, du personnel soignant qui doivent être engagés.

Ce que nous avons voulu pour l'Hôpital de Meyriez, c'est clairement un magnifique hôpital qui s'inscrit parfaitement dans la planification sanitaire du canton et qui répond à l'ensemble des besoins de la population fribourgeoise. Nous avons très rapidement, après l'ouverture, ouvert les 72 lits, ce qui n'était pas prévu aussi rapidement au départ. Les 72 lits sont pleins, cet hôpital tourne et fonctionne avec du personnel compétent, qualifié et donne des soins de qualité et je crois que c'est de ça qu'il faut se rendre compte. La permanence est ouverte de 7h30 à 21h30 la semaine. Elle fonctionne extrêmement bien. Le dernier patient peut entrer à 21h30 (donc on ne ferme pas à 21h30), on traite les gens qui sont arrivés jusque-là et on répond vraiment aussi à un besoin de la population du Lac, puisque la permanence fonctionne aussi pour des patients qui viennent ici trouver leur médecin de famille. On a les deux fonctions qui sont remplies.

De la prise en charge pour les urgences, je terminerai par-là, la permanence fonctionne aussi pour tout ce qui est urgences «bobologie», qui ne sont pas aussi importantes. Pour les urgences vitales, les patients qui sont pris en charge en ambulance sont immédiatement amenés que ce soit à Riaz, à Tafers ou à l'Hôpital cantonal, voire à l'Insel ou au CHUV selon les degrés d'urgence. Pour les patients qui en auraient besoin, que ce soit dans le district du Lac mais aussi en Glâne et en Veveyse, il y a sur l'ensemble du canton le SMUR qui intervient, il y a un bras prolongé de l'hôpital avec des médecins urgentistes formés et compétents (ce ne sont pas des médecins assistants, ce sont des médecins qui sont formés) qui peuvent intervenir immédiatement, le 144 qui est alerté évidemment avec les ambulances, le cas échéant, et la prise en charge est ainsi assurée pour l'ensemble de la population fribourgeoise. C'est ce qui est garanti en termes de prise en charge.

Voilà, Mesdames et Messieurs, c'est avec ces remarques et en rappelant qu'il n'y a jamais eu de promesse (deux députés ont

évoqué qu'il y aurait eu des promesses) de l'Etat. Nous avons eu une information extrêmement claire au moment de l'ouverture de Meyriez. Nous avons annoncé que la permanence ouvrirait de 7h30 à 21h30 la semaine, 8h30 à 21h30 samedi et dimanche et jours fériés. D'ailleurs, à ce moment-là, j'ai été contactée par les autorités du Lac, qui ont demandé de nous rencontrer, on a fait une rencontre, on a expliqué les raisons qui nous avaient amenées à ouvrir cette permanence sur ce temps limité. Je peux dire aujourd'hui que la population était dûment informée, la sécurité de la prise en charge des patients sur l'ensemble du canton est assurée avec les structures que nous avons mises en place dans le canton, que ce soit dans le Lac ou dans les autres districts et c'est avec ces remarques, Mesdames et Messieurs les Députés, que je vous demande de rejeter ce postulat.

- > Au vote, la prise en considération de ce postulat est refusée par 78 voix contre 7. Il y a 7 abstentions.

Ont voté Oui:

Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP). *Total: 7.*

Ont voté Non:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Denis (BR,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menoud Marc (GL,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (SE,VCG/MLG), Schnewly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuway Roger (GR,UDC/SVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht

Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 78.*

Se sont abstenus:

Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP). *Total: 7.*

- > Cet objet est ainsi liquidé

—

Elections

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un membre du Conseil de la magistrature, en remplacement de M. Dominique Morard (Ordre des avocats)

Bulletins distribués: 97; rentrés: 95; blancs: 6; nuls: 1; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Nicolas Charrière, à Bulle*, par 88 voix.

—

- > La séance est levée à 11h20.

Le Président:

Bruno BOSCHUNG

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Reto SCHMID, secrétaire général adjoint

—